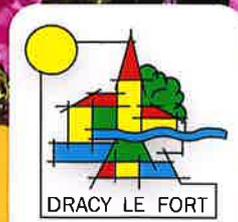


Avec les *Meilleurs Vœux*

de votre Conseil Municipal



2023





Sotranet
Entreprise de Nettoyage
D. Labille, Gérante

Au service
des Professionnels, et des Particuliers

- Entretien journalier et périodique
- Remise en état après travaux
- Vitrierie / Moquette
- Petites manutentions et transports pour l'industrie
- Cristallisation sol pierre, marbre
- Désinfection / désinsectisation / dératisation

CHALON 4 Chemin de La Menuse
71530 CRISSEY

☎ 03 85 46 00 62
Fax : 03 85 46 80 60
e-mail : sotranet.sarl@orange.fr



Centre Orthopédique de Dracy-le-Fort

Chirurgie orthopédique et ophtalmologique
Soins de Suite et de Réadaptation

2 rue du pressoir - 71640 DRACY-LE-FORT

Tél : 03 85 87 55 00 - Fax. 03 85 87 93 01

E-mail : centre.ortho@dracy.fr - Site : www.dracy.fr



TdM
Tournusienne de Marquage

Signalisation Horizontale
Traçage de Parkings
Terrains de Sports
Aménagements Urbains

Olivier MOUGENOT
08 22 80 15 81

ZA des Amerons - 71390 BUXY
tdm71@wanadoo.fr

☎ 06 22 80 15 81



27 Route de Louhans - 71270 Pierre-de-Bresse

☎ 03 85 76 21 48

pao@imprimerie-guinard.com

Boulangerie · Pâtisserie
Dracy-le-Fort

1 rue du Bourg
71640 Dracy-le-Fort

☎ 03 85 94 14 85

Horaires

Mardi au samedi
6h30 - 13h et 16h - 19h

Dimanche
6h30 - 12h30

2 entreprises à votre service :

3 Allée du Champ Pacaud
71640 DRACY-LE-FORT



Véhicules climatisés

3 AMBULANCES - 3 VSL - 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

Email : la.savoyarde@wanadoo.fr

Site :

www.ambulances-la-savoyarde.fr

Tél : 03 85 44 30 96



Véhicules climatisés

3 AMBULANCES - 2 VSL - 1 TAXI

Fax : 03 85 44 44 51

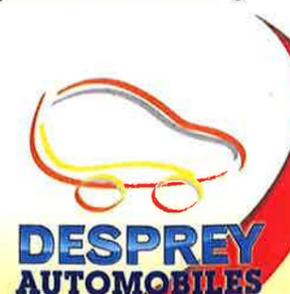
Email: ambugrandchalon@orange.fr

Site :

www.ambulances-du-grand-chalon.fr

Tél : 03 58 93 14 60

la bonne idée
pour l'entretien de votre auto.



Route d'Autun
Z.A. La Tullerie
71640 DRACY le FORT
tél. 03 85 98 96 90
fax. 03 85 98 96 91

carrosserie.desprey@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Chers Dracysiennes et Dracysiens,



Dans la frénésie de notre vie quotidienne, nous essayons tous, chacun à notre manière, de suspendre le temps pour profiter d'un instant de convivialité, de la satisfaction de la réalisation d'un projet... mais hélas quoi que nous fassions, il est impossible de lutter contre lui. Pour ne rien oublier de l'année qui vient tout juste de s'écouler, vous retrouverez au fil des pages de notre traditionnel bulletin municipal que j'ai le grand plaisir de vous présenter tous les temps forts de notre commune qui ont été retracés, mois après mois.

En regardant dans le rétroviseur, que retiendrons-nous de 2023 ? Vaste question... Malgré les difficultés économiques et sociales liées à une inflation qui a battu tous les records, les conflits armés qui perdurent aux portes de l'Europe tout comme récemment au Proche-Orient où chaque jour on dénombre de plus en plus de victimes ainsi que la succession des aléas environnementaux liés au dérèglement climatique révélant les élans sincères de générosité, c'est pourtant dans ce contexte aussi incertain que complexe que le conseil municipal dracysien a élaboré son budget. Basé sur la préservation et l'agrément de notre cadre de vie avec un fleurissement adapté aux épisodes caniculaires, la plantation de nouveaux arbres, la sensibilisation des écoliers à la préservation de notre environnement, il a également été axé sur la poursuite de l'entretien de nos bâtiments communaux mais aussi sur la réfection des enrobés de certaines de nos voiries. Au final, à l'heure des comptes, ce sont près de 684 000 € qui ont été investis pour que Dracy-le-Fort demeure ce village paisible et agréable que nous apprécions tant, tout en poursuivant une gestion rigoureuse des deniers publics. Avec la hiérarchisation de nos dépenses combinée à une véritable veille juridique en matière de recherche de financements (État, région, département, intercommunalité...), nos projets passent ainsi de l'étape d'esquisses à celle de la concrétisation.

Les 365 jours qui viennent de s'écouler marque aussi une étape clé pour la municipalité : celle du mi-mandat. La gestion d'une commune repose sur l'engagement d'une équipe où se mêle dynamisme, partage des idées mais aussi des expériences au nom de l'intérêt général. Avec l'équipe volontaire et enthousiaste qui m'accompagne au quotidien et que je remercie vivement pour son soutien, nous avons su poursuivre nos actions sociales, protéger notre architecture, entretenir nos infrastructures, nous inscrire dans une vraie démarche environnementale... 2 574 000 € d'investissements se sont d'ores et déjà concrétisés entre 2021 et 2023. 2024 est d'ores et déjà à portée de notre main et c'est à nous d'en être les acteurs. Depuis décembre, les commissions thématiques se réunissent et œuvrent sur l'élaboration des grandes orientations de notre prochain budget, axé comme le précédent en lien avec la sobriété énergétique combinée à la poursuite de la réflexion sur la thématique du photovoltaïque.

Ma conviction reste intacte dans une agglomération qui compte 51 communes sur des territoires où toutes les spécificités doivent être respectées et préservées. Soyez assurés de ma profonde et sincère détermination à faire entendre notre voix et à participer aux grands dossiers qui feront que l'agglomération de demain soit une intercommunalité dynamique, ambitieuse et attractive où Dracy-le-Fort a toute sa place.

L'équipe municipale qui m'accompagne se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à vos proches tous nos meilleurs vœux pour 2024.

Belle et heureuse année 2024 à tous !

Olivier GROSJEAN

Maire
Conseiller Communautaire Délégué au
développement des équipements sportifs



Sommaire

Page 4 à 5	Infos...	Page 14 à 45	Rétrospective 2023
Page 6	Le C.C.A.S.	Page 46	Principales dépenses 2023
Page 7	En bref	Page 47 à 48	Démarches administratives
Page 8 à 11	Dracy-le-Fort et le tennis	Page 49	Démarches d'urbanisme
Page 12	Le fleurissement	Page 50	Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme



Grand Chalonnais
Communauté de Communes
Commune-membre



INFOS... INFOS... INFOS...

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Dracysiens (particuliers) week-end : 370 € (1^{ère} location)
 Dracysiens (particuliers) week-end : 725 € (2^{ème} location dans l'année)
 Dracysiens (particuliers) jour semaine : 210 €
 Comités d'entreprises week-end : 725 €
 Comités d'entreprises jour semaine : 540 €

Option WI-FI possible : 10 €

Jour de l'An (veille et lendemain compris) : 2 000 € + caution de 5 000 €.

Une caution de 2 000 € ainsi qu'une attestation de responsabilité civile spécifique pour la période de location sont exigées pour chaque location.

La salle est louée **sans vaisselle**.



Capacité d'accueil : 220 personnes.

NUMÉROS UTILES...

SERVICES PUBLICS

MAIRIE 03 85 44 31 23
LA POSTE 03 85 44 32 00
GROUPE SCOLAIRE 03 85 44 57 13
DÉCHETTERIE DE CHÂTENROY-LE-ROYAL 03 85 43 37 65

(Direction des Déchets du GRAND CHALON)

DÉPANNAGE EDF 03 85 41 36 37
URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33
SUEZ (Eau potable) 09 77 40 84 62
ASSAINISSEMENT (Eaux usées) 03 58 09 26 99

LA BIBLIOTHÈQUE 03 85 44 51 74

SERVICES D'URGENCE ET DE SÉCURITÉ

POMPIERS 18
GENDARMERIE de CHÂTENROY-LE-ROYAL 03 85 98 97 40 ou le 17
S.A.M.U. 15

ADMR

BUXY 03 85 92 06 46
GRAND CHALON 03 85 46 89 50

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS (Chagny)

ASSISTANTES SOCIALES 03 85 87 65 10

PHARMACIES

PLACE DU MARCHÉ (Châtenoy-le-Royal) 03 85 87 83 15
BLANCHET (Châtenoy-le-Royal) 03 85 98 94 25
DORIER (Givry) 03 85 94 17 71

SERVICE REPAS À DOMICILE

LRD SERVICES 03 85 94 89 39

TAXIS / AMBULANCES

La Savoyarde 03 85 44 30 96

SANTÉ

Centre Antipoison et Antivenimeux de Lyon 04 78 54 14 14
Clinique Orthopédique 03 85 87 55 00
Centre de soins de suite 03 85 87 55 00
Résidence Alzheimer (AKESIS) 03 85 98 90 09
Clinique VAL DRACY 03 85 97 57 00
Maison médicale (Givry) 03 85 44 44 01
Maison médicale (Chatenoy) 03 71 40 00 98

CULTE

PAROISSE
 S'adresser à la Cure de Givry 03 85 44 32 39

MICROCRÈCHE

07 87 23 52 67 ou 06 77 09 29 52

ASSISTANTES MATERNELLES : liste accessible sur le site internet de la commune.

CENTRES DE LOISIRS

Givry 03 85 94 87 86
Chatenoy-le-Royal 03 85 42 49 50



INFOS... INFOS... INFOS...

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
 TÉLÉCHARGEZ
 GRATUITEMENT
 L'APPLICATION

Restez
 INFORMÉ
 PRÉVENU
 ALERTÉ



EN 4 CLICS

- Ouvrez votre application "Play Store" ou "AppStore" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir" Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte pèse, cliquez sur "passez cette étape"

Les engins de déneigement sont prioritaires !



Cela veut donc dire que les autres usagers doivent s'arrêter.

Le déneigement des voiries est prévu selon une procédure qui détermine l'ordre d'intervention en tenant compte d'abord des axes principaux de circulation, puis des voiries des différents secteurs.

Parallèlement à l'action mécanisée, les employés communaux sont chargés de dégager en priorité le groupe scolaire, l'accès à la Mairie, puis d'assurer des tâches identiques autour et sur le domaine public.



CHANTIERS PRIVÉS

Tous les travaux susceptibles d'être source de nuisances sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ✓ Du lundi au samedi :
 - 8h00 - 12h00
 - 13h30 - 20h00
- ✓ Ils sont interdits toute la journée les dimanches et jours fériés (excepté les interventions d'utilité publique en urgence).

Il est rappelé également que les véhicules des entreprises réalisant des travaux chez des particuliers doivent respecter la libre circulation.

Il est donc interdit à ces derniers de stationner sur les trottoirs ou de gêner la circulation.

Les feux



Extrait de l'arrêté préfectoral (disponible en mairie) :

Ils sont autorisés sous condition mais ne sont pas permis systématiquement.

Le recours au brûlage ne doit présenter aucun caractère systématique. Il convient d'encourager au maximum le compostage individuel et le broyage.

Ce brûlage concerne exclusivement les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres et, en aucun cas, les herbes issues des tontes de pelouses et encore moins les cartons, palettes...

Le brûlage ne peut s'exercer **qu'à une distance de 50 mètres des habitations voisines et des voies de circulation** et ne doit pas occasionner de nuisances pour le voisinage.

Du bureau de bienfaisance au C.C.A.S. : 200 ans d'histoire

Avant la Révolution Française, l'église catholique prenait seule en charge toutes les actions en faveur des pauvres. Avec la Déclaration des Droits de l'Homme, le principe de l'assistance apparaît comme « *un devoir de l'état et un droit pour le citoyen* ».

Les bureaux de bienfaisance sont créés par la loi du 7 frimaire an V (27 novembre 1796). Ils sont les descendants des bureaux de charité instaurés dans le royaume dès le XVI^e siècle, puis développés par TURGOT et NECKER au XVIII^{ème}. Ils sont destinés à secourir les indigents ne pouvant bénéficier d'une loi d'assistance obligatoire dans les hospices. Pour cela, ils distribuent des soupes et des secours en nature (nourriture, vêtements, charbon...) et donnent des travaux à réaliser aux ateliers de charité.

Les bureaux d'assistance ont été mis en place par la circulaire du 19 janvier 1903 dans les communes dépourvues de bureau de bienfaisance. Les centres communaux d'action sociale en sont les héritiers.

Le 6 janvier 1986, quand les bureaux d'aide sociale deviennent les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.), l'État leur délègue une compétence globale dans le vaste champ de l'action sociale et médico-sociale, consécutivement aux lois de décentralisation. Aujourd'hui, ce sont les C.C.A.S. qui aident et soutiennent les plus défavorisés dans un contexte cependant beaucoup plus large d'interventions de développement social local.

Chaque C.C.A.S. est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire. On compte parmi celles-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. La parité apporte au C.C.A.S. une cohérence d'intervention plus forte puisqu'elle s'inscrit dans la réalité et la diversité de la commune et de la société dans laquelle il s'organise.

Le C.C.A.S. anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence. À ce titre, **il développe différentes activités et missions légales ou facultatives**, directement orientées vers les populations concernées.

14 500
C.C.A.S. et C.I.A.S.
(Centre intercommunaux d'action sociale)
recensés en France

Pour tous renseignements complémentaires,
vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au
03.85.44.31.23
ou par mail à l'adresse :
dracy.le.fort@wanadoo.fr

LE C.C.A.S.

accompagne les dracysiens par différents dispositifs :

- aides centre de loisirs, carte « *Avantages Jeunes* » ;
- aide financière pour le maintien à domicile des aînés ;
- aide alimentaire d'urgence ;
- aide exceptionnelle, examinée au cas par cas...

et anime le village en organisant le repas des aînés, l'arbre de Noël, le Vide Greniers, la Bourse aux Jouets et Matériels de Puériculture, les « *Terrasses de Dracy* »...

En bref...

QUELQUES CHIFFRES

(au 9 novembre 2023)

Ont été déposés :	8 mariages ont été célébrés	13 transcriptions de décès
13 permis de construire	2 PACS	28 décès
55 déclarations préalables	3 actes de reconnaissance	9 866 repas ont été servis au restaurant scolaire pour l'année 2022/2023
2 autorisations de travaux		

LES TIMBRES « DRACY-LE-FORT »

Que ce soit pour les collectionneurs ou les clients souhaitant affranchir leurs lettres d'une manière plus originale, 3 timbres à l'effigie de la commune sont encore en vente (tarif lettre verte 20 grammes) au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.



LE GRAND CHALON SUBVENTIONNE

4 ASSOCIATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du F.A.A.P.A.S. (Fonds d'Agglomération pour l'Aide à la Promotion des Activités Sportives) et sur proposition du Maire, les subventions suivantes ont été attribuées :

- Tennis Club : **2 044 €**
- Gymnastique Volontaire : **695 €**
- Pétanque Dracysienne : **258 €**
- Yoga pour tous : **175 €**

LE C.C.A.S. PEUT VENIR EN AIDE AUX AÎNÉS

Dans le but d'apporter une aide à domicile aux personnes âgées dépendantes (à partir de 70 ans) pour l'entretien du logement et de concourir au maintien dans le milieu habituel de vie, le C.C.A.S. a décidé d'attribuer une aide à hauteur de 200 € (maximum). Celle-ci est accordée dans l'attente des prestations de l'APA ou de la mise en place d'un plan CARSAT/MSA et n'est pas cumulable avec les prestations citées.

Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence annuel ne doit pas excéder :

- ♦ Pour une personne seule : **12 000 €**
- ♦ Pour un couple : **18 000 €**.

Cette participation est versée une fois par an sur présentation de la facture acquittée, de l'avis d'imposition (ou de non imposition) et d'un relevé d'identité bancaire.

NOS PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- ⇒ **50 107 €** est la part de la commune versée au Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.).
- ⇒ **2 713 €** est le montant réglé pour le fonctionnement du collège de Givry.
- ⇒ **26 675 €** est le coût du ménage des bâtiments communaux (mairie, groupe scolaire, restaurant scolaire, salle polyvalente, salle des associations et bibliothèque).

Depuis 1981, date de création du Tennis Club, les licenciés se retrouvaient aux courts installés Allée des Marronniers. Au fil des années, ces courts se sont progressivement détériorés, ce qui demandait des sommes de plus en plus importantes pour les maintenir en état. Devant ce constat sans appel et le fait que le document d'urbanisme de l'époque (Plan d'Occupation des Sols) n'autorisait pas la réalisation d'un bâtiment pour couvrir un court, il a donc été envisagé de créer un complexe.



Bonne idée, dirons-nous ! Mais où le construire ? Quel serait le meilleur endroit pour accueillir ce nouvel équipement communal à vocation sportive avec toutes les normes que cela suppose et pour permettre aux équipes engagées dans des compétitions de s'entraîner quelles que soient les conditions climatiques ?

Après plusieurs études techniques, puis financières et avec l'opportunité d'utiliser un terrain communal situé en zone artisanale « La Tuilerie » (parcelles AH 141 et 142), il a donc été envisagé de transférer les installations des tennis entre le manège équestre et les Jardins d'ASCLÉPIOS devenu par la suite la Résidence AKESIS.

Lors de sa séance du **10 février 2006**, le conseil municipal a pris la décision de retenir ces terrains communaux pour l'implantation de cette nouvelle infrastructure. Après échanges avec le Tennis Club pour affiner les besoins, mandatement d'un cabinet d'architecte pour

l'élaboration des plans et la maîtrise d'œuvre, dépôt du permis de construire, consultations des entreprises avec la passation d'un marché public, recherche active de subventions, vente des anciens courts... les travaux ont été rapidement menés entre le **2 juillet et le 14 novembre 2007**.

Deux courts extérieurs et un court couvert de 650 m² avec accueil et sanitaires sont sortis de terre sous le regard attentif des adeptes du tennis, impatients d'utiliser ce nouvel équipement dont la gestion a été confiée au Tennis Club dracysien par l'intermédiaire d'une délégation de service.

Devenu enfin opérationnel, il ne restait plus qu'une dernière étape : l'ouverture au public ! Par un froid samedi hivernal, la municipalité a officiellement inauguré le complexe de tennis, le **17 novembre 2007** en présence des habitants, de

l'association mais aussi des personnalités locales et départementales. Après un rapide retour sur le dossier financier en particulier (pour rappel coût : 576 000 € T.T.C. subventionnés pour 96 420 € par le Grand Chalons et pour 86 500 € du Conseil Général), une visite du nouvel ensemble sportif a été organisée. De Dominique JUILLOT,

président du Grand Chalons à Jean-Noël HUMBERT, sous-préfet en passant par Christophe SIRUGUE, député et président du Conseil Général de Saône-et-Loire, chacun a souligné l'importance « d'investir dans le sport, qui est un élément fondamental pour l'équilibre de chacun, et ce, quel que soit l'âge ».

Depuis sa création, l'association recense chaque année de nouveaux licenciés. En croissance positive et grâce aux conditions de jeu optimales, la vie du club s'organise autour de cours dispensés par deux moniteurs, de stages durant les vacances scolaires mais aussi autour de tournois qui se tiennent chaque été, rassemblant grands et petits lors de moments à la fois sportifs et conviviaux.



Photographie prise lors de l'inauguration

Avec le temps et les aléas climatiques, les vestiaires attenants au bâtiment sont devenus obsolètes et le club house exigü et encombré ne permettait plus de remplir son office. Ce constat s'est d'ailleurs vu renforcé avec l'ouverture en octobre 2021 d'une section « Tennis Fauteuil ». Cette dernière accueille des joueurs handicapés dont certains sont classés dans le top 50 national et une joueuse 5^{ème} nationale préparant les Jeux para-olympiques 2024. Ces entraînements sont assurés par une ancienne joueuse dracysienne, diplômée d'état avec formation para tennis.

Les locaux n'étant plus à même d'accueillir les joueurs dans de bonnes conditions, ni de remplir de manière satisfaisante les obligations d'accessibilité, une réflexion a été engagée quant à la manière de rénover le bâti tout en gardant sa spécificité.



Face à cette situation qui devenait de plus en plus préoccupante, il a donc été décidé d'entreprendre, dans le courant de l'année 2022, de grands travaux de restructuration des vestiaires du tennis municipal et la remise aux normes applicables aux Personnes à Mobilité Réduite du club house.



En collaboration étroite avec l'association sportive, le projet s'est progressivement dessiné en faisant appel, dans un premier temps au Service d'Appui Technique aux Communes (SATeC) du Grand Chalons pour définir avec précision les besoins, puis au cabinet d'architecte A2AD SAS Architecture qui a accompagné la collectivité pas à pas dans ce projet.

Dans le cadre des travaux préparatoires du marché et dans le respect du budget primitif adopté le **14 mars 2022**, une étude géotechnique a été réalisée et les missions de contrôle technique ainsi que celles de coordination sécurité ont été confiées à l'entreprise SOCOTEC.

Compte tenu de la technicité requise, une mise en concurrence a été réalisée, sous la forme d'un marché public composé de quatre lots :

- **Lot n° 1** : Terrassement et gros œuvre VRD ;
- **Lot n° 2** : Construction modulaire ;
- **Lot n° 3** : Électricité ;
- **Lot n° 4** : Élévateur Personne à Mobilité Réduite.



Après analyse des différentes candidatures, le Conseil Municipal a attribué, le **7 septembre 2021**, le marché aux entreprises SIMONATO (lot n°1), PREF'AUB (lot n°2), SOCHALEG (lot n°3) et ERHMES (lot n°4).

Le **14 octobre 2022**, toutes les entreprises se sont réunies autour de Olivier GROSJEAN, maire, Martial BEUGNET, adjoint et Arnaud DAGUET, architecte pour débiter les travaux dès le mois de novembre .

Après la réflexion,



Les anciens modules...



S'en est suivie, la préparation des fondations.



posés un par un pour être parfaitement ajustés...



Un enrobé est réalisé tout autour pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.



... partent pour la commune de Fragnes-La Loyère.



Les nouveaux modules sont arrivés progressivement...



...et pour une étanchéité optimale de chaque espace.



Les travaux se sont achevés fin juin.

le temps de l'action !

Après plus de 8 mois de travaux où se sont succédé tous les corps de métier, il est enfin arrivé le temps de l'achèvement du chantier. C'est **le 1^{er} juillet 2023** sous un ciel gris et pluvieux que la Municipalité a pu inaugurer, comme il se doit, les nouveaux vestiaires ainsi que le club house du complexe de tennis.

Cette nouvelle structure, avec vestiaires hommes et femmes, bureau, lieu de réception, ascenseur accessible aux personnes à mobilité réduite et local technique, se déploie sur deux niveaux pour une surface globale de 160 m² à laquelle il faut ajouter 25 m² de terrasse. Cet aménagement permet, depuis le lieu de réception, d'avoir une vue sur les terrains extérieurs mais aussi sur le court intérieur.

Conçu en concertation avec le tennis club dracysien, ce nouveau projet répond aux besoins réels des adhérents, respecte évidemment toutes les normes qui régissent les établissements recevant du public, offre une partie



vestiaire complètement rénovée mais aussi crée un véritable espace de convivialité. Le défi était de taille mais il a été relevé.

Comme l'a rappelé Olivier GROSJEAN, Maire, lors de son discours en citant Antoine de Saint-Exupéry « *pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible* ». Les échanges avec le club, les travaux préparatoires avec le SATeC et enfin le concours de l'architecte Arnaud DAGUET ont permis de poser les bases, d'impulser une direction et d'esquisser les premiers contours de cette réhabilitation.

En parallèle au volet technique, il a fallu aussi aborder la partie cruciale du financement qui a fait l'objet de recherches nombreuses et minutieuses. Les entreprises ayant œuvré tout au long de ce projet ainsi que tous les financeurs ont été remerciés chaleureusement pour leur soutien et leur confiance mais également pour avoir contribué à concrétiser en une réalisation permanente un croquis.

À l'heure des comptes, cet investissement s'élevant à 362 000 € T.T.C. aura été subventionné à hauteur de 56,5 % (hors vente des anciens modules à la commune de Fragnes-La Loyère et hors récupération de la TVA dans deux ans).

Les travaux réalisés en quelques chiffres...

Lot 1 Terrassement et gros œuvre	: 50 490,00 €	Région Bourgogne Franche-Comté	: 27 187,00 €
Lot 2 : Construction modulaire	: 274 614,98 €	Département de Saône-et-Loire	: 22 500,00 €
Lot 3 : Électricité	: 4 993,96 €	Le Grand Chalon	: 112 500,00 €
Lot 4 : Élévateur PMR	: 31 543,20 €	Ligue de Tennis	: 8 000,00 €
		Vente des anciens modules	: 12 000,00 €
		Fonds propres communaux	: 179 455,14 €



Le fleurissement dracysien



Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos projets



LATOUR
Désamiantage | Couverture | Zinguerie | Isolation

SAS DCL
31 rue A. Marie AMPERE - ZA Les Blettrys
71530 CHAMPFORGEUIL
☎ 03.58.09.51.30
✉ : saslatour@gmail.com
www.desamiantage-couverture-latour.com

EHPAD DRACY-LE-FORT

RÉSIDENCE AKESIS

- Animations
- Thérapie non médicamenteuse
- Méthode Montessori
- Portage de repas
- Espace vert sécurisé
- Salon de coiffure

Nous vous accueillons en court séjour ou séjour permanent



Des menus variés et équilibrés cuisinés tous les jours par notre Chef cuisinier

Respect des régimes spécifiques et allergies

Des produits de base sains, privilégiant les circuits courts pour élaborer des plats traditionnels

☎ 03 85 98 90 09

✉ res-akesis@colisee.fr

📍 Parc de la Tuilerie, 71640 - Dracy-le-Fort

Monsieur Store



STORES - PERGOLAS
FENÊTRES - VOIETS
PORTES - PORTAILS
PORTES DE GARAGE

Rue principale - 71530 CRISSEY Tél : 03 85 43 40 30

Stores Portails
Pergolas Portes d'entrée
Voiets Portes de garage
Fenêtres Automatismes



UNE SECONDE COLLECTE RÉUSSIE !

Suite à la dynamique impulsée en 2022 autour de la préservation de l'environnement et devant le succès rencontré l'année passée, la Municipalité a décidé de renouveler l'organisation d'un point de collecte pour recycler les sapins de Noël.

Ainsi, les administrés ont été invités à offrir une nouvelle vie à leur arbre de fêtes en venant les déposer sur le parking de la salle polyvalente André JARROT du **28 décembre 2022 au 15 janvier 2023**.

Cette opération a permis d'éviter tout dépôt sauvage aux abords du village et de collecter **143 sapins**. Ils ont ensuite été broyés pour être transformés en paillage. Celui-ci sera utilisé

sur les différents massifs que compte la commune et plus spécifiquement dans le secteur de la zone de loisirs.

Une nouvelle édition est d'ores et déjà prévue fin 2023/début 2024.



DE NOUVELLES PLANTATIONS AU THÉÂTRE DE VERDURE



De saison en saison, les lavandes qui étaient plantées derrière la salle polyvalente n'ont hélas pas résisté au temps. Vu leur état et pour valoriser le théâtre de verdure, il a donc été décidé de renouveler complètement les plantations de cet espace.

Le service technique communal a donc retiré tous les plants, préparé le terrain et enfin commandé différentes essences afin de créer des haies qui fleuriront, tour à tour, au gré des saisons.

Pins parasol, albizias, cornouillers, vignes, bouleaux de l'Himalaya, merisiers, lavandes, spirées, oliviers et autres arbres/arbustes...viendront agrémenter les abords de ce bâtiment communal.

LE JOURNAL DE DRACY PRÉSENTE SON 1^{ER} NUMÉRO DE L'ANNÉE

Après deux ans d'interruption suite à l'épidémie de COVID-19, le Journal de Dracy a renoué avec la traditionnelle réception de ses lecteurs le 14 janvier.

Ce moment de convivialité, apprécié par beaucoup de Dracysiens, est l'occasion de se retrouver, se rencontrer, connaître l'opinion des lecteurs présents ou encore de glaner quelques conseils.



Grâce à leur don, les visiteurs contribuent à la parution de l'ensemble des numéros qui seront distribués en 2023. En remerciement, il leur a été offert le verre de l'amitié.

Les élus du Conseil Municipal ont pris part à cette présentation et ont remercié l'équipe du Journal de Dracy et son président Marc GRÉGOIRE pour leur invitation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : ENTRE POÈMES ET MUSIQUES...



Une affluence particulière a été remarquée le samedi 14 janvier au soir à la salle polyvalente André JARROT. Rien de bien surprenant puisque c'est à cette date que l'association Les Loisirs a choisi de tenir son assemblée générale et de présenter, à ses adhérents, son programme d'activités 2023.

Devant une salle bien remplie, l'équipe du Président Gilbert BOBILLOT a bien fait les choses avec la diffusion d'une vidéo illustrant les randonnées pédestres et les voyages qui se sont tenus en 2022. Puis, ce fut au tour de la présentation détaillée des sorties 2023 avant d'écouter un trio musical interprétant des chansons de Georges BRASSENS entrecoupées de poèmes de Pierre de RONSARD.

Le pot de l'amitié avec les traditionnelles bugnes a terminé cette bonne soirée pendant les inscriptions aux différentes sorties.



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

tél. 03 85 44 31 23 – fax 03 85 44 46 41

e-mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

site officiel : www.mairie-dracy-le-fort.fr

ACCUEIL DU PUBLIC :

DU LUNDI AU VENDREDI de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :

DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h 00 à 12 h 00

de 13 h 30 à 17 h 30

LE SAMEDI de 9 h 00 à 12 h 00

RENCONTRE AVEC LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Le Maire : Olivier GROSJEAN
Le 1^{er} adjoint : Georges PAUCHARD
Le 2^{ème} adjoint : Dominique PETITJEAN
Le 3^{ème} adjoint : Martial BEUGNET



SOCHALEG

Société Chalonnaise d'Électricité Générale

Six M Energie

Chauffage-Ventil-Clim-Plomberie-Sanitaire

LE C.C.A.S. REÇOIT 127 CONVIVES...



Rien de tel pour bien commencer 2023, que de se retrouver autour d'une belle table. C'est dans cette optique que 127 Dracysiens ont accepté l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour le traditionnel repas de début d'année. Les convives ont été accueillis par Olivier GROSJEAN, maire et président du C.C.A.S., accompagné des conseillers d'administration.

Le restaurant « La Garenne » avait spécialement concocté pour l'occasion le menu suivant :

- Apéritif bourguignon et gougères ;
- Pâté croûte forestier maison, bouquet de salade ;
- Cuisse de canard confite, mousseline de pommes de terre, choux braisés, fettuccine, jus au romarin ;
- Assiette de 3 fromages, pain aux noix et confiture de figues ;
- Entremets clémentine, financier pistache, sauce Suzette et son sorbet ;
- Café, thé ou infusion.



Pour accompagner ces mets, les organisateurs ont tout naturellement opté pour des vins de la Côte Chalonnaise (Montagny Blanc et Givry rouge 1^{er} cru).

Olivier GROSJEAN, président et Dominique PETITJEAN, vice-présidente ont mis à l'honneur la doyenne et le doyen des convives du jour (Mme Huguette GRAS et M. Maurice VION) et leur ont remis respectivement un bouquet de fleurs et deux bouteilles de vin du DOMAINE DELIANCE.

Convivialité et bonne humeur étaient les maîtres-mots de ce mardi ensoleillé.



VAGINET SARL
Plâtrerie - Peinture
Ravalement de façades - Isolation par l'extérieur
71 - Dracy-le-Fort - 03.85.91.42.68
sarl.vaginet@orange.fr

Eudo David
VENTE & INSTALLATION DE POÊLES ET CHEMINÉES & RAMONAGE
SEGUIN
1 Z.A. DE LA TUILERIE
71640 DRACY-LE-FORT ☎ 03 85 98 07 87

LA PEUR S'INVITE À LA BIBLIOTHÈQUE POUR UNE SOIRÉE...

Dans le but de mettre en avant la bibliothèque de Dracy-le-Fort et d'inciter les habitants à venir profiter de ce lieu culturel, les bénévoles de l'association ont souhaité participer pour la première fois aux « Nuits de la lecture ».



Créées en 2017 par le ministère de la Culture, les « Nuits de la lecture » organisées par le Centre national du livre se sont tenues du 19 au 22 janvier 2023 autour du thème de la peur. Cette manifestation nationale a pour but de promouvoir la littérature et le plaisir de lire. L'animation dracysienne a été organisée le **vendredi 20 janvier** de 18 h à 20 h, dans le prolongement d'une permanence.



Pour cette occasion spéciale, une sélection de livres (secteur jeunesse et adulte) en lien avec l'univers proposé, était présentée aux visiteurs, des affiches et explications ont illustré les propos et il a même été lu quelques textes à voix haute pour créer une ambiance inquiétante...

Le bilan est très positif et encourageant puisqu'une quarantaine de personnes, enfants et adultes confondus, s'est déplacée pour y prendre part. Un apéritif est venu clôturer cette soirée où tous ont frissonné dans la bonne humeur !

Un beau succès pour cette première, espérons qu'elle se renouvellera.

LES AGENTS COMMUNAUX SE FORMENT AU P.S.C.1

Avoir le bon réflexe peut sauver une vie ! Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une brûlure, un accident de la route... nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne comme professionnelle.

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) est un temps d'apprentissage sur une journée (7 h), qui vous permet d'apprendre des gestes simples à travers des mises en situation : comment prévenir les secours, protéger une victime, quels gestes effectuer en attendant l'arrivée des secours... Ouverte à tous, cette dernière ne nécessite aucune formation préalable.



Les agents communaux étant au contact régulier avec le public (enfants sur les temps périscolaires et adultes dans le quotidien professionnel), il était important de les former sur cette thématique. Ainsi, ce sont 6 agents municipaux qui ont suivi cette formation, le **mercredi 25 janvier** dans la salle motricité du groupe scolaire.

Cette session, organisée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Saône-et-Loire, a été assurée par Alexis CHAUVINEAU, formateur secourisme et incendie.

Les stagiaires ont ainsi travaillé sur la façon d'intervenir en cas d'hémorragie, d'obstruction des voies aériennes, d'arrêt cardiaque, de brûlures ou encore de traumatismes.

LE RETOUR TANT ATTENDU DU THÉÂTRE !



Après deux ans d'absence, une troupe de théâtre a enfin pu remonter sur les planches de la scène de la salle polyvalente dracysienne le 18 février.

Grâce à la détermination sans faille de l'association « Les Loisirs », les amateurs de comédie ont pu découvrir la pièce « *Le mange disque* » écrite par Frédéric DUBOST et interprétée par le collectif « *Coup de Théâtre Sennecéen* » qui excelle dans ce registre depuis des années.

Une soirée placée sous le signe du rire au cours de laquelle les spectateurs ont fait la connaissance de personnages hauts en couleur. Alice vivait avec Jacques, mais depuis dix ans, son mari a disparu dans la forêt amazonienne suite à un accident d'avion. Son époux venant d'être retrouvé, on s'aperçoit très rapidement qu'il a perdu la mémoire et qu'il ne s'exprime plus qu'à travers des morceaux de chanson.

Une pièce légère et sympathique qui valait le déplacement !

LA PRÉSERVATION DE LA NATURE VU PAR LES ENFANTS ...



Suite à l'opération « *Nettoyons la Nature* » du 30 septembre 2022, les 96 écoliers dracysiens ont réalisé des dessins et des slogans avec l'aide des enseignants.

Il a ainsi été sélectionné 5 dessins et 5 slogans qui ont été imprimés sur des supports plastifiés. Ils ont ensuite été positionnés dans la zone de loisirs par le service technique communal avec le concours de Mesdames Danièle GODEY Danièle et Mireille MENAND, conseillères municipales, afin de sensibiliser à la préservation de l'environnement.

L'ENGAGONNEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE RENOVÉ

Le mois de février s'est caractérisé par des températures estivales avec un ensoleillement particulièrement généreux qui nous invitait à passer un peu de temps à l'extérieur. Cette période propice à quelques aménagements paysagers a permis au service technique communal d'entamer une rénovation complète de la place de la mairie, devant le monument aux morts.

Pour lui redonner tout son éclat perdu au fil des années, il a donc été décidé de refaire complètement l'engazonnement de cet espace, mis à l'honneur lors des traditionnelles commémorations.

Du gravier de Saône couleur sable a ensuite été déposé, puis ratissé et la haie de lauriers entourant le poilu a été taillée et a retrouvé toute sa vitalité.



LE SPORT MIS À L'HONNEUR À DRACY-LE-FORT

Constitués sous la forme d'associations loi 1901, les Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (C.D.O.S.) ont pour mission de développer la pratique sportive ; préserver le patrimoine sportif départemental ; sauvegarder et diffuser l'olympisme.

Ils mènent différentes actions, à savoir :

- le développement de la **pratique sportive pour tous**, à destination notamment des publics féminins et en situation de handicap ;
- le développement du **sport-santé** sur leur territoire ;
- la **formation** des dirigeants sportifs ;
- la **promotion** de ligues ou de comités départementaux ;
- l'**accompagnement des sportifs de haut niveau** ;
- la **réinsertion** par le sport, en milieu carcéral par exemple ;
- la **prévention et lutte contre le dopage** ;
- la **lutte contre la violence** dans le sport.



À l'occasion de la 34^{ème} édition des Trophées Cadets-Cadettes, le C.D.O.S. 71 a élu domicile, le temps d'une soirée, à Dracy-le-Fort. Ainsi, ce sont près de 130 jeunes saône-et-loirien qui ont été accueillis le 2 mars, à la salle polyvalente André JARROT, en présence d'Olivier TAINURIER (sous-préfet), de Dominique MELIN (conseillère départementale de Saône-et-Loire), d'Olivier GROSJEAN (maire), de Georges PAUCHARD, Dominique PETITJEAN, Martial BEUGNET (adjoints), Marie-Claude PALMACE et Florian PARDON (conseillers municipaux).

Olivier GROSJEAN, édile dracysien, a ouvert cette cérémonie en prononçant ces quelques mots « *L'horizon des Jeux Olympiques 2024 étant plus que jamais en ligne de mire, vous incarnez chers cadets et cadettes, l'espoir du sport français de demain par vos efforts, votre persévérance, vos séances d'entraînement et par vos sacrifices aussi. Pour reprendre les mots d'Henri DIDON prononcés lors de l'ouverture d'une épreuve sportive scolaire en 1881 et repris par Pierre de COUBERTIN : « CITIUS ALTIUS FORTIUS », ce qui signifie « plus vite, plus haut, plus fort », vous faites honneur à la devise olympique et nous vous souhaitons une belle réussite dans toutes les entreprises qui seront les vôtres mais aussi un palmarès aussi prestigieux que celui des parrains de cette soirée. À vous de jouer à présent !* »

La promotion 2023 était parrainée par Marie-Alice YAHÉ, ancienne capitaine de l'équipe de France de rugby féminin et consultante rugby et Lionel BEAUXIS, ancien joueur professionnel de l'équipe de France de rugby. Discipline après discipline, chaque lauréat est monté sur scène pour recevoir son trophée, sous les applaudissements de leurs familles mais aussi de leurs entraîneurs.

Un buffet et un verre de convivialité sont venus clore cette belle soirée placée sous le signe de la sportivité.



L'ÉCOLE AUX COULEURS DE CARNAVAL

Le vendredi 3 mars, c'était la joie au groupe scolaire où se mêlaient couleurs et éclats de rire. Sous l'impulsion de l'association des parents d'élèves, enfants, parents et enseignants se sont déguisés pour défiler dans le village.

C'est sous un beau soleil printanier que plein de personnages en tout genre (fées, princesses, super héros, chevaliers...) se sont retrouvés gaiement pour arpenter la rue des Hauts de Dracy, les Vignes d'Or pour ensuite revenir à l'école. Après cette joyeuse déambulation, les jeunes dracysiens ont pu s'adonner à la traditionnelle et inévitable bataille de confettis.



DRACY-LE-FORT, UNE NOUVELLE FOIS DISTINGUÉE

2022 était une année électorale majeure en France. Pour pallier l'abstentionnisme, de nombreuses initiatives ont été menées afin de mobiliser les citoyens et les inciter à user de leur droit de vote au moment des consultations électorales.

La Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjointes de France (FAMAF), en partenariat avec l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) a souhaité participer à cette démarche citoyenne en proposant aux communes de France et d'Outre-mer de participer au concours « La Marianne du civisme ». Il s'agit de distinguer et de valoriser les communes ayant obtenu le plus fort taux de participation aux élections présidentielle et législatives de 2022.

Cela fait 15 ans que cette opération a lieu. Dans chaque département, puis au plan national, sont récompensées, selon une classification établie en fonction du nombre d'électeurs inscrits, les communes ayant le plus voté lors des scrutins. Le classement national des communes lauréates a été annoncé lors du dernier congrès des maires de France en novembre 2022 et les trophées sont remis au niveau départemental.



PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE
Fabien Genet

Cette cérémonie s'est tenue, dans notre département, le vendredi 10 mars dans les salons de la préfecture en présence de Yves SEGUY, préfet de Saône-et-Loire, accompagné de Michel DAYDE, président de l'ADAMA de Saône-et-Loire, de Fabien GENET, sénateur et de Rémy REBEYROTTE, député.

Dracy-le-Fort figurait dans la catégorie des communes ayant entre 1 001 et 3 500 inscrits. Olivier GROSJEAN, maire, a reçu la Marianne du Civisme d'Argent récompensant le taux de votants de 68,45 %.

La Marianne d'Or est attribuée à Hurigny (70,37% de votants) et celle de Bronze à Givry (68,34 % de votants). Il est d'ailleurs rappelé que la commune avait déjà été honorée de cette distinction en 2017 avec une participation de 68,03 % aux derniers scrutins présidentiels et législatifs.

Félicitations aux dracysiennes et dracysiens pour leur conscience civique !



DRACY PREND PART À LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE



Pour la première fois, la commune a souhaité prendre part à l'opération « Digital Cleanup Day » qui s'est tenue du 13 au 17 mars et qui a pour vocation de sensibiliser les citoyens comme les entreprises à l'empreinte numérique.

Particuliers, organisations, collectivités, tout le monde peut relever le défi ! Le stockage massif de données sur nos équipements numériques contribue à en réduire la durée de vie et à en produire toujours des nouveaux. Prendre soin de nos équipements numériques permet de limiter leur taux de renouvellement et leur impact environnemental.

Durant cette semaine, les Dracysiens ont donc pu rapporter leurs anciens petits équipements numériques (clavier, écran, casque audio...), remis ensuite aux services du Grand Chalon.

À la suite de cette collecte, une soirée de sensibilisation sur le sujet de la sobriété numérique, du nettoyage des données numériques et du reconditionnement des équipements électroniques s'est tenue le 21 mars à la salle polyvalente, André JARROT. Après un temps d'information sur la « pollution numérique », les bonnes pratiques et les bons réflexes à adopter, des ateliers pratiques ont ensuite été proposés.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La zone de loisirs dracysienne réputée pour son cadre verdoyant et pour ses différents équipements (aire de jeux, agorospace et skatepark) s'est dotée de 6 nouveautés : des agrès de fitness.



Patins, ski de fond, rameur, flexion des bras, barres parallèles et bicyclette, il y en a pour tous les goûts et surtout pour tous les niveaux. Renforcer ses triceps, ses abdominaux ou ses mollets au grand air est désormais possible grâce à ces nouvelles installations qui viennent compléter le parcours

de santé qui existe depuis des décennies. Cet espace ouvert aux amateurs comme à ceux pratiquant régulièrement une activité sportive, s'insère dans l'environnement avec l'installation de bancs en pierre et en bois où sportifs et familles pourront s'adonner à toutes leurs envies durant les belles journées ensoleillées. Cette « salle de sport » en plein air permet de faire de l'exercice tout en profitant du calme et de la nature.

www.kart71.com

Suivez-nous : @kart71_chalon

KARTS 270cc - châssis carbone (dès 14 ans)
KARTS enfants (dès 7 ans et 1.25m)

STAGES DE PILOTAGE
ZA la Tuilerie
DRACY-LE-FORT

Informations et réservations au 03.85.87.70.24
kart71@gmail.com

5^{ÈME} MARATHON DE LA CÔTE CHALONNAISE : UN FRANC SUCCÈS !

Samedi 25 mars, pas moins de 2 500 coureurs (marathoniens, semi-marathoniens, participants au mara3) ont traversé Dracy-le-Fort après avoir découvert les paysages de la côte chalonnaise. Le temps incertain, pluie et vent par intermittence au rendez-vous, n'a pas découragé ces sportifs.

Cette année, deux nouveautés dans l'organisation de la course ont eu un impact sur le passage dans notre village.



Une inversion du sens de la course, plaçant Dracy-le-Fort en fin de parcours, a permis aux Dracysiens de profiter pleinement du passage des coureurs de 11 h à 15 h 30.



L'installation, sur la place de la mairie, d'un ravitaillement festif a créé pendant plusieurs heures une atmosphère de fête. Musique et gastronomie étaient au rendez-vous : dégustation de vins de la côte chalonnaise et de bœuf charolais grillé par quelques membres de la Confrérie Charolaise, le tout animé par un excellent groupe musical « No Expectation ».

Le rendez-vous pour la prochaine édition est d'ores et déjà pris : ce sera **le samedi 23 mars 2024**.

PERMIS VÉLO POUR LES CM1-CM2...

Jeudi 30 avril, les 21 élèves de CM1-CM2 passaient l'épreuve pratique du permis vélo dans la cour de l'école sur 2 circuits. L'un permettait de contrôler la maîtrise du vélo par l'élève et l'autre la mise en œuvre des connaissances du code de la route et ce, sous la direction respectivement d'un gendarme et d'une bénévole de la Prévention Routière.

Cette séance était l'aboutissement d'une période d'apprentissage dirigée en classe par Mme MATTHYS, leur professeur, chargée de préparer et de faire passer l'épreuve



théorique portant sur les connaissances du code de la route. Il fallait la moyenne aux 3 épreuves, chacune notée sur 40, pour obtenir le permis vélo. De futurs bons cyclistes en perspective !

lejournal
DE SAÛNE-ET-LOIRE



par l'intermédiaire de son correspondant pour Dracy-le-Fort, est à votre disposition pour relater réunions et toutes manifestations.

N'hésitez pas à contacter **Emmanuel MÈRE** qui assure la correspondance du Journal sur Dracy-le-Fort.

Ses coordonnées : téléphone : 06 60 04 25 29 e-mail : emmanuel.mere71@gmail.com

UN SALON SUCRÉ-SALÉ REUSSI

Fidèles au rendez-vous annuel et gourmand du salon sucré-salé, organisé par l'association des parents d'élèves (APE), de nombreux visiteurs sont venus à la rencontre d'une vingtaine d'exposants déguster des produits de qualité et découvrir des savoir-faire.

En ce dimanche des Rameaux très pluvieux, l'occasion était bonne pour préparer le week-end de Pâques. Il y en avait pour tous les goûts. Côté vins, la Bourgogne et la Champagne étaient à l'honneur. Côté gastronomie, il n'y avait que l'embarras du choix : salaisons, fromages, foie gras, escargots mais aussi chocolats, miel, biscuits...

Notons aussi la présence d'un stand de commerce équitable (thé, café, chocolat....). De quoi ravir tous les gourmands ! N'oublions pas le traditionnel jeu du panier garni.



Le gagnant a remporté 9,2 kg de victuailles !



Plusieurs élus ont participé à l'apéritif offert par les organisateurs : Mme MELIN, vice-présidente du Grand Chalon, M. GROSJEAN, maire, entouré de M. BEUGNET et de Mme PETITJEAN, adjoints, et de M. COLIN, Mmes GODEY et PALMACE, conseillers municipaux.

Félicitations à l'APE et à Mme TERRIER, sa présidente. Leur travail a été récompensé par le succès de ce 19^{ème} salon.

Rendez-vous l'année prochaine !

LES ÉLÈVES DE CE2 ONT PASSÉ LE PERMIS « PIÉTON »

Destiné aux enfants de CE2, le permis piéton est un programme national de prévention des risques piétons. C'est pour éviter de mauvais comportements et pour leur apprendre à bien se conduire sur la route que ce permis a été mis en place.

Vendredi 28 avril en fin d'après-midi, s'est déroulée à l'école de Dracy-le-Fort la remise des livrets piétons aux élèves. Au terme d'un travail à l'école, 17 enfants ont réussi l'examen. Ils se sont vus remettre leur permis par le gendarme Caroline PHILIBERT.

La remise officielle de celui-ci a eu lieu en présence des enseignants mais aussi de Dominique PETITJEAN, adjointe.

Charge à eux de bien respecter le code de la route désormais. Bonne route à tous !



L'AGORESPACE DE LA ZONE DE LOISIRS RÉNOVÉ



Installé en 2005 dans le cadre de l'aménagement complet de la zone de loisirs à proximité de la salle polyvalente André JARROT, l'agospace a subi comme tout équipement extérieur, les aléas du temps.

Après toutes ces années de bons et loyaux services et devant sa détérioration progressive, il a donc été décidé de lui redonner tout son éclat. Ainsi, c'est l'entreprise AGORESPACE qui a été mandatée pour procéder aux différents travaux durant la première semaine de mai

(changement des filets de buts, des paniers de basketball, fourniture de panneaux bois de palissades basses avec visserie et enfin reprise complète du gazon synthétique). Subventionnée à hauteur de 50 % par le biais du Grand Chalon, cette réfection totale d'un montant de 32 300 € permet aux adolescents mais aussi aux sportifs débutants comme confirmés de pratiquer du football ou encore du basket-ball en toute sécurité.

Entre les nouveaux agrès, le skate Park, les jeux destinés aux enfants, le parcours de santé et à présent un Agospace refait à neuf, la zone de loisirs propose une offre complète sportive mais aussi de détente dans un cadre bucolique.

LA PLUIE S'INVITE AU 11^{ÈME} VIDE-GRENIER

Après plusieurs semaines de temps presque estival et de températures à la hausse, c'est finalement le jour où s'est tenu le traditionnel vide-grenier organisé par le C.C.A.S. que la pluie est venue jouer les trouble-fête.

Bien que capricieuse, la météo n'a pas du tout découragé les 54 exposants qui ont fait preuve d'imagination pour protéger leur stand, garder leur bonne humeur même entre les gouttes et proposer les trésors dont pouvaient regorger leurs greniers.

Un peu plus de 200 visiteurs, armés de leur parapluie, ont arpenté les rues et les lotissements de Dracy-le-Fort à la recherche de bonnes affaires entre deux précipitations.

La date de la prochaine édition se tiendra le **5 mai 2024**.

Espérons que cette fois-ci, le soleil sera de la partie.



NATIONALE INCENDIE extincteurs

CERTIFIÉE APSAD - NF SERVICE N° 371/04/04 285

- Vente
- Entretien
- Recharges toutes marques
- Détection Extinction - RIA
- Signalisation - Plan d'évacuation
- Formation du personnel
- Conformité N4

Z.A. - BP 1 - 71590 GERGY
 FAX : 03 85 93 63 58
 E-Mail : nationaleincendie@wanadoo.fr

03 85 48 86 28

8 MAI 1945, IL Y A 78 ANS !



78 ans après, le souvenir reste intact. Le 8 mai 1945 demeure à jamais le jour où « les forces de la liberté ont triomphé non seulement contre une armée, mais aussi contre une idéologie qui écrasait l'Europe ». Cet armistice a été commémoré sous un soleil printanier, en présence des autorités, des habitants et des enfants.

À la suite du traditionnel « garde à vous », Georges PAUCHARD, adjoint au Maire représentant le Maire excusé, a déposé avec deux enfants une gerbe commémorative tricolore au pied du monument de la place de la mairie.

Les noms des victimes civiles et militaires morts pour la France durant ce conflit ont été appelés avec respect, avant que ne retentisse la sonnerie aux morts. Une minute de silence fut ensuite observée pour leur rendre un hommage solennel.

À la suite de celui-ci, il a été donné lecture du message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées et de Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux anciens combattants et à la mémoire.

Les écoliers dracysiens ont été associés à cette cérémonie en lisant le poème de Gisèle GUILLEMOT.



La « Marseillaise » chantée par l'assistance présente est venue clore cette commémoration qui, toute en simplicité, a rappelé que cette journée « avait offert la plus grande gloire du monde aux hommes et aux femmes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté. »



Après la JEEP WILLYS, cette année c'est le « Command car » de l'armée américaine de 1942 qui a pris place près du monument aux morts dracysien (voiture de collection appartenant à Michel BERNARD).

Après de chaleureux remerciements adressés à tous ceux qui ont pris part à cette cérémonie, tout le monde a pu se retrouver autour du traditionnel verre de l'amitié offert par la Municipalité, dans la salle du conseil municipal.

Résistante de décembre 1940 à avril 1943 au sein des Francs-tireurs et partisans français, Gisèle GUILLEMOT est arrêtée, internée à Caen, puis à Fresnes où elle écrit ce poème. Elle est ensuite déportée à Ravensbrück puis Mauthausen d'octobre 1943 à avril 1945. Elle a écrit de nombreux ouvrages retranscrivant sa vie pendant la guerre.

Écoute, il faut que tu comprennes
 Lui et moi on n'a pas supporté les livres
 qu'on brûlait
 Les gens qu'on humiliait
 Et les bombes lancées
 Sur les enfants d'Espagne
 Alors on a rêvé
 De fraternité...

Écoute Maman, je vais te raconter,
 Écoute, il faut que tu comprennes
 Lui et moi on n'a pas supporté
 Les prisons et les camps
 Ces gens qu'on torturait
 Et ceux qu'on fusillait
 Et les petits-enfants
 Entassés dans les trains
 Alors on a rêvé
 De liberté

Écoute Maman, je vais te raconter,
 Écoute, il faut que tu comprennes
 Lui et moi on n'a pas supporté
 Alors on s'est battu
 Alors on a perdu

Écoute Maman, il faut que tu comprennes
 Écoute, ne pleure pas...
 Demain sans doute ils vont nous tuer
 C'est dur de mourir à vingt ans
 Mais sous la neige germe le blé
 Et les pommiers déjà bourgeonnent
 Ne pleure pas
 Demain il fera si beau

LA VOIRIE, UN ENTRETIEN RÉGULIER POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Chaque année, les commissions thématiques se réunissent pour proposer divers investissements qui seront étudiés lors de la commission des affaires financières. Le plan annuel d'investissements qui en découle est ensuite présenté au conseil municipal pour validation. L'entretien de la voirie communale représente, chaque année, une part importante du budget.

Ce thème comprend la réfection des routes et des trottoirs, les éclairages publics, le pontage des fissures et la réfection des bandes blanches (stop, passages piétons et lignes médianes...).



En 2023, une partie de la rue du Buet a été refaite par l'entreprise EIFFAGE, ainsi que les trottoirs en résine par l'entreprise TDM.

L'opération de pontage qui a pour but de boucher les fissures avec un mastic bitumineux à chaud, permet de prolonger la durée de vie des enrobés de plusieurs années. C'est l'entreprise ROUGEOT qui a été mandatée pour la réaliser dans les différents quartiers dracysiens. Les équipes se sont relayées afin que tout puisse être fini dans les temps avant que les grandes chaleurs viennent altérer l'état des voiries.



Élément indispensable pour la régulation de la circulation routière, le marquage au sol obéit à des règles strictes. Contrôlé périodiquement pour évaluer les conditions de la signalisation horizontale, il fait l'objet d'une vigilance particulière.

Compte tenu des interventions antérieures, seules les bandes blanches sur les zones les plus passagères ont été repeintes par l'entreprise TDM.



Ride & Wine
BOURGOGNE

CLASSIC ROAD TRIP

www.ride-wine.com

Instagram Facebook

BALADES TOURISTIQUES
À MOBYLLETES
ACTIVITÉS INSOLITES

VISITE DE CAVES & DÉGUSTATION
TEAM BUILDING

EVG & EVJF
LOCATION DE VÉHICULES VINTAGES

06 46 13 33 39

LE CHEMIN DU MOULIN GAILLARD RÉNOVÉ

Avec l'augmentation du prix des matières premières, du pétrole et de ses dérivés, la réfection des voies de circulation mérite plus que jamais une attention particulière. Choisir le « bon moment » pour refaire une chaussée est la clé pour éviter le gaspillage. Qui n'a pas déjà constaté qu'à peine un chantier terminé, des engins venaient creuser des tranchées pour changer des canalisations d'eau, raccorder des nouveaux riverains, remplacer le réseau télécom cuivre par la fibre...

À Dracy-le-Fort, l'enfouissement des réseaux étant réalisé sur 95 % du territoire, il n'y a plus qu'à prendre en compte le changement des réseaux d'eau potable, les plus anciens, en coordination avec le SMECSO (Syndicat Mixte des Eaux Chalon Sud Ouest).

C'est ainsi que le chemin du moulin Gaillard a été traité cette année avec une bonne coordination des différents intervenants :



- ◆ Le remplacement des canalisations d'eau potable ;
- ◆ L'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone ;
- ◆ La mise en place des nouveaux candélabres led ;
- ◆ L'échange de la borne incendie par une de plus grande capacité ;
- ◆ La réfection du tapis d'enrobé pour parfaire le chantier.

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

NOUVEAUX PAYSAGES

www.nouveaux-paysages.fr

CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN
ELAGAGE
...

Donnez vie à votre jardin

21 rue Henri Becquerel • 71100 Chalon-sur-Saône
03 45 77 07 43

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

BEAU SUCCÈS POUR LA 10^{ÈME} ÉDITION DES TERRASSES !

Vendredi 2 juin



Le groupe « *BLUESTORM QUARTET* » a débuté ces festivités estivales et incontournables, avec D. LONGIN chant et guitare, P. GRANGE, batterie, H. LONGIN, basse et L. BEY, guitare.

Ces quatre musiciens de talent ont proposé aux 240 personnes présentes un répertoire diversifié entre ballades folk, rocks country et pop songs. Une belle soirée appréciée par l'auditoire dracysien.

Vendredi 9 juin

Quelques gouttes de pluie s'étant invitées au tout début de la soirée, le groupe « *MONKEY FIVE* » a préféré ne pas se produire pour ne pas endommager son matériel technique et ses instruments. Comme il avait été convenu en amont, cette prestation a été reprogrammée le 23 juin.

Malgré cette déconvenue, la municipalité a tout même assuré un fond musical grâce à l'intervention de Martial BEUGNET, adjoint au Maire. Cela a permis au public de passer un moment convivial et joyeux.



Vendredi 16 juin



Pour animer cette nouvelle soirée, les organisateurs ont fait appel au groupe « *ONYX* ». Depuis 35 ans, cet orchestre de bal, composé de 8 musiciens (batterie, basse, saxophone, guitare, clavier, accordéon et deux voix), anime des soirées dansantes en Bourgogne mais aussi dans le Jura. Toutes les générations ont pu se retrouver sur la piste de danse grâce à un répertoire vivant et varié où

se sont succédés valse, paso-doble, tango, rock, disco, variétés françaises et internationales. On a dénombré plus de 200 personnes, venues profiter des rythmes entraînants et de l'ambiance joyeuse qui régnait sur la place de la mairie.

Vendredi 23 juin

Revenu le vendredi 23 juin, le groupe « *MONKEY FIVE* » a pu se produire devant une foule de Dracysiens curieux de découvrir leur univers. Formé à partir d'expériences artistiques diverses, il a repris les grands standards de pop et rock. Tous flamboyants les membres du groupe ont arboré des tenues de scène décalées en interprétant des reprises toujours plus improbables. C'est sur cette dernière note festive que s'est achevée cette édition des terrasses.



14 CM2 SUR LE DÉPART POUR LE COLLÈGE



Une page se tourne pour les 14 élèves de CM2, arrivés au bout de leur scolarité dracysienne. Comme à l'accoutumée, le C.C.A.S. accompagne le départ au collège en recevant les futurs collégiens et leurs parents en mairie à l'occasion de la remise d'un dictionnaire français/anglais et d'une calculatrice scientifique.

C'est dans la salle du conseil que chacun a pris place autour de la table ronde et a pu recevoir son présent.

Accompagnés par Francine MATTHYS, leur enseignante et par Marylène MÈRE, la directrice du groupe scolaire, ils ont été reçus le jeudi 29 juin en fin d'après-midi en présence d'Olivier GROSJEAN (président du C.C.A.S.), Dominique PETITJEAN (vice-présidente du C.C.A.S.), Martial BEUGNET, Marie-Claude PALMACE, Annie LEGRAND, Marie-Noëlle HOCQUET et Jean-Claude WURTZ.

Pour terminer cette petite cérémonie sur une note gourmande et conviviale, un goûter leur a été offert.

Nous souhaitons tous nos vœux de réussite pour 2023/2024 à ces 14 élèves impatients de découvrir le secondaire !

Bonnes vacances à tous !

- | | |
|--------------------|---------------------|
| ♦ BERNARD Eléonore | ♦ MESKEL Lison |
| ♦ BOUDARD Louise | ♦ MICHARD Alexia |
| ♦ DUHAMEL Gaston | ♦ MONGAZON Sacha |
| ♦ FENOUD Jules | ♦ NAKHILI Célestine |
| ♦ LAGOUTTE Simon | ♦ REZGALLAH Rayen |
| ♦ LEFRANC Charles | ♦ SCHWARZ Faustine |
| ♦ MERCEY Mélissa | ♦ VACHER Gustave |

NOUVEAU SUCCÈS POUR LA KERMESSE DE L'ÉCOLE !

Le vendredi 30 juin, la cour du groupe scolaire dracysien s'est transformée le temps d'une fin d'après-midi en une immense scène à ciel ouvert.

Organisée par l'association des parents d'élèves (APE), qui a programmé différentes actions tout au long de l'année au profit des enfants, la kermesse de fin d'année est l'aboutissement de nombreuses heures de répétition et de chorégraphies, créées par les professeurs dont les enfants sont les vedettes.



Une belle prestation de danse a été très applaudie par les parents venus très nombreux en cette fin de semaine. Les festivités se sont ensuite poursuivies avec divers stands d'adresse, une structure gonflable et des jeux.

Le soleil s'étant invité, enseignants, élus, parents et enfants ont pu passer un bon moment à l'ombre des auvents autour d'une boisson rafraîchissante, d'un barbecue et de nombreux gâteaux confectionnés par les familles.



LA PÉRIODE ESTIVALE RIME AVEC TRAVAUX

Ces trois dernières années, de nombreux investissements ont été réalisés au sein du groupe scolaire, pour le bien-être des élèves, des enseignants et du personnel communal.

Pour mémoire :

- ◆ les classes ont été climatisées ainsi que la salle de restauration.
- ◆ un préau en toile tendue a été installé au milieu de la cour de récréation, créant une zone d'ombre de 50 m², mettant ainsi les enfants à l'abri du soleil aux heures les plus chaudes.
- ◆ la toiture a été démoissée puis traitée ;
- ◆ le bâtiment complet a vu son ravalement rénové ;
- ◆ des stores occultants électriques ont été installés dans la salle du périscolaire pour faire barrage au soleil pendant les périodes caniculaires et maintenir une relative fraîcheur à l'intérieur du bâtiment ;
- ◆ la toiture du périscolaire a également fait l'objet de travaux. Avec les années, la couverture en shingle se déformait et des fuites d'eau apparaissaient. Le toit est maintenant recouvert de tuiles, mettant ainsi fin aux infiltrations ;
- ◆ un garage a été construit dans la cour de récréation, permettant de ranger vélos et draysiennes qui étaient entreposés au sol, sans aucune protection, dans le hall de la 5^{ème} classe ;
- ◆ une chaudière à condensation moins énergivore a été installée dans le cadre de la sobriété énergétique.

Là encore en 2023, plusieurs entreprises se sont succédé durant les vacances scolaires pour intervenir sur le site.

Deux WC supplémentaires ont été installés pour les tout-petits et certains robinets défectueux ont été remplacés. Installés au sein des WC des élémentaires, ils seront très utiles sur les temps périscolaires.

L'intervention a été confiée à l'entreprise LATOUR et Fils pour un montant de 6 300 € T.T.C..



Pour sécuriser les entrées/sorties du périscolaire, un portier vidéo est maintenant en fonction et une gâche électrique, verrouillant le portail, interdit dorénavant aux « *explorateurs en herbe* » de profiter de l'entrée ou de la sortie d'un parent pour aller faire un petit tour dans la rue. La société UNITEC SYSTEME s'est vu confié cette mission (5 450 € T.T.C.) juste avant que l'école ne reprenne.

Malgré une première réfection en 2016, le temps a laissé bien des traces sur les extérieurs de l'espace périscolaire. Quelques travaux de peinture ont donc été également diligentés à l'entreprise VAGINET pour 960 € T.T.C.. Après ponçage, deux couches de peinture glycéro ont été posées.

Les piliers sont à présent comme neufs, colorés et rénovés pour quelques années.

Vive la rentrée des classes à Dracy-le-Fort...



HOMMAGE AUX FUSILLÉS D'AOÛT 1944 DANS UN PREMIER TEMPS ROUTE D'AUTUN...



C'est sous un ciel gris et pluvieux que la Municipalité dracysienne s'est réunie, le dimanche 27 août, devant le monument de la Route d'Autun, érigé en hommage aux trois victimes fusillées le 30 août 1944 par la Gestapo.

Les élus des communes environnantes de Mellecey, Mercurey, Saint-Martin-sous-Montaigu, Sébastien MARTIN, (1^{er} vice-président du conseil départemental et président du Grand

Chalon) ainsi que Danièle PICARD (suppléante du député Rémy REBEYROTTE) se sont joints à cette commémoration communale. Après le dépôt d'une gerbe commémorative tricolore au pied du monument, un moment de recueillement a été observé en souvenir de ces trois victimes de la barbarie nazie.

... PUIS À LA LISIÈRE DU BOIS DE MARLOUX

Le Comité Intercommunal pour l'Organisation des Cérémonies du Bois de Marloux, en accord avec les Associations de Déportés et de Résistants et les Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont organisé la journée du souvenir des Fusillés d'août 1944, comme à l'accoutumée, le dernier dimanche du mois d'août.

Plusieurs personnalités étaient présentes comme les sénateurs Marie MERCIER et Jérôme DURAIN, les députés Louis MARGUERITTE et Danièle PICARD représentant Rémy REBEYROTTE, le président du Grand Chalon Sébastien MARTIN, le directeur départemental de l'Office

national des anciens combattants et victimes de guerre Thomas BRUGGER ainsi que le représentant du bâtonnier Jean-Charles MEUNIER, aux côtés des autorités civiles et militaires.

La délégation dracysienne était, quant à elle, composée d'Olivier GROSJEAN maire, de Christian WAGENER maire honoraire, de Dominique PETITJEAN adjointe, ainsi que de Nathalie BLACHON, Florian PARDON, Danièle GODEY, Marie-Claude PALMACE et Jean-Bernard TUETÉY conseillers municipaux.



Dans le message commun lu par Gilles PLATRET, maire de Chalon-sur-Saône, il a été rappelé, 79 ans après le massacre des détenus de la prison de Chalon-sur-Saône que « *la tragédie que nous commémorons chaque fin d'août n'en finit pas, n'en finira jamais de témoigner, face à l'éternité humaine, de la barbarie innommable dont des hommes fanatisés sont trop souvent capables... On ne comprend pas « Marloux » sans le service funèbre qui s'organisa spontanément en réaction à la violence inouïe de l'armée pour*

quelques jours encore d'occupation, sans le cortège interdit qui se forma si nombreux et qui fut bientôt pris en otage dans les carrières de Germolles suscitant l'acte héroïque de deux infirmières de la Croix Rouge. « Marloux » ne cessera jamais de nous rappeler que la dignité se forge dans le combat pour la liberté ! »

À l'issue du dépôt des compositions florales, une minute de silence a été observée. Le chant des partisans et l'hymne national écoutés, les porte-drapeaux ont ensuite été salués par les différentes autorités présentes.

BELLE PARTICIPATION AU TOURNOI DU TENNIS CLUB...

Comme chaque année, le temps fort du tennis club est son traditionnel tournoi qui s'est tenu du 21 août au 3 septembre inclus. Les membres du bureau et les joueurs ont apprécié les nouveaux vestiaires, la salle de réception et la terrasse, avec une vue idéale pour suivre les matchs, inaugurés le 1^{er} juillet.

Tout au long de cette compétition, les matchs se sont succédé set après set, sous un ciel estival dans un beau cadre de verdure. Sportivité mais aussi convivialité étaient les maîtres mots de ce tournoi.



Résultats des finales

- **Tableau Dames** : Marie Pierre RAVET (15/3, Tennis Club de Dracy) s'est imposée face à Julie MAUPAS (15/3, Tennis Club Charnay-lès-Macon)
- **Tableau Messieurs** : Samuel BELORGEY (15/3, Tennis Club Chalon) gagne contre Mathieu GODARD (15/2, Tennis Club Saint-Marcel)
- **Tableau + 45** : Emmanuel DESROCHES (30/1, Tennis Club Saint-Marcel) a remporté le match contre Raphaël BOIRET (30/2, Tennis Club Saint-Marcel)



La remise des récompenses s'est déroulée après les finales le dimanche 3 septembre en présence du maire, Olivier GROSJEAN, du président du Grand Chalon, Sébastien MARTIN et de Gilles ROUSSILHE, vice-président du Comité de Tennis de Saône-et-Loire.

Bravo à tous les participants !

LE LIONS CLUB MERCUREY, PARTENAIRE DU TOURNOI

Dans le cadre de ses activités, le Lions Club Mercurey Côte Chalonnaise a organisé en mars dernier ses premières « *Enolions* », une vente de vins aux enchères initiée au profit du handicap. Une action dont les bénéficiaires étaient destinés à acheter deux fauteuils handisports, l'un pour l'Elan Chalon basket fauteuil et l'autre pour le Tennis Club Dracy.

Jean-Claude BOS a expliqué que le club lioniste a compté « 400 heures de bénévolat pour les 30 membres du club afin de récolter la somme nécessaire à cet achat, soit environ 5 000 €. 50 vignerons de la Côte chalonnaise ont été

sollicités, 120 bouteilles et 60 magnums ont ainsi pu être mis aux enchères. ».

Suite aux finales du tournoi annuel, le premier fauteuil a été remis aux responsables du TC Dracy, en présence du maire Olivier GROSJEAN, du président du Grand Chalon Sébastien MARTIN et de Catherine PUGEAUT, présidente de la commission handi fauteuil de la ligue de Bourgogne Franche-Comté et représentante nationale.



LES 96 ÉLÈVES DRACYSIENS RETROUVENT LE CHEMIN DU GROUPE SCOLAIRE

La période des vacances n'étant plus qu'un lointain souvenir, il était temps de revenir sur les bancs de l'école ! Le corps enseignant et l'équipe périscolaire étaient fin prêts à accueillir les élèves dracysiens pour une nouvelle année scolaire.

C'est ainsi que le **lundi 4 septembre**, sous un beau soleil, tous étaient contents de se retrouver dans la cour pour débiter 2023/2024 avec rires, gaieté et légèreté.

L'équipe périscolaire (Carine JACROT, Déborah SABATERY, Laëticia REGNAULT, Aurélie AMBROSIONI, Valérie MENAND et Élodie FÈVRE) était prête à accueillir les jeunes dracysiens sur le temps scolaire et périscolaire. Pour ce premier jour de reprise, 6 enfants ont été reçus en garderie du matin, 50 ont fréquenté le restaurant scolaire et 33 se sont rendus à la garderie du soir.



Olivier GROSJEAN (maire), Dominique PETITJEAN (2^{ème} adjointe en charge de la Jeunesse /Affaires Scolaires - Périscolaires), Nicolas DUHAMEL et Florian PARDON (conseillers municipaux) ont tenu à être présents pour accueillir les enseignants et les familles dracysiennes en cette traditionnelle matinée de rentrée des classes.

Belle année scolaire 2023/2024 à tous !

LES EFFECTIFS

Classe 1 : 20 élèves
(petite et moyenne sections)

Mme LE BRAS

Classe 2 : 24 élèves
(grande section et CP)

Mme MÈRE

Classe 3 : 29 élèves
(CE1 et CE2)

M. GUYOT

Classe 4 : 23 élèves
(CM1 et CM2)

Mme MATTHYS

Les tarifs des services périscolaires

Garderie du matin (ouverture à **7h30**) :
prix forfaitaire : 2,00 €

Garderie du soir (**de 16h30 à 18h30**) :
prix forfaitaire : 2,80 €

Repas de midi (y compris garderie) :
prix : 5,40 €

Bilan financier 2022/2023 (provisoire)

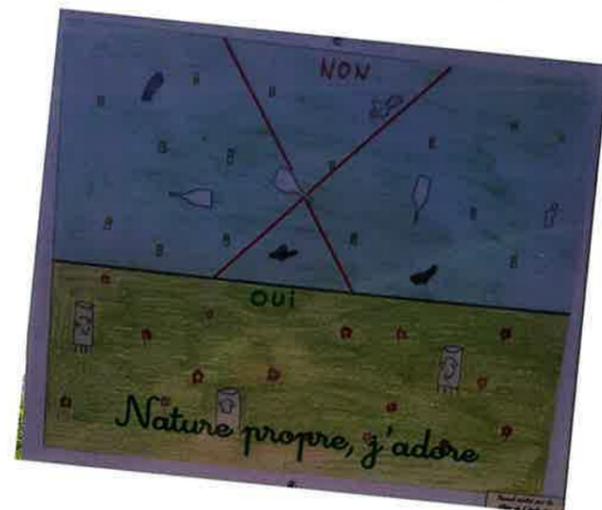
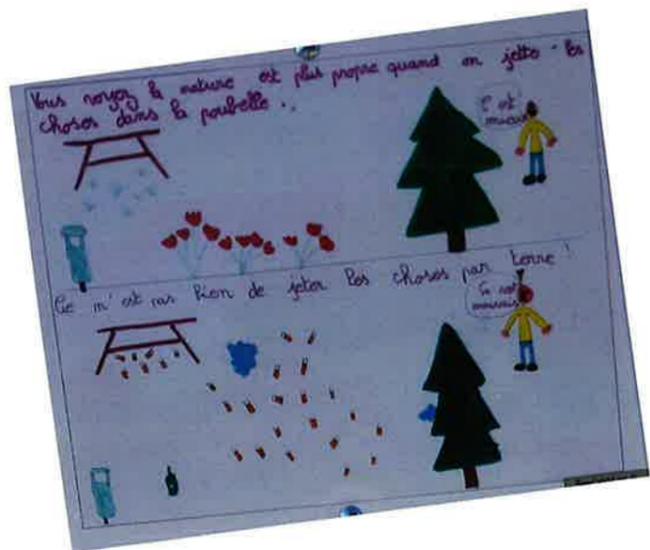
Dépenses : 96 108,87 €

Recettes : 65 252,75 €

Déficit : 30 856,12 €

Ce fut d'abord les dessins réalisés par les enfants à l'automne 2022 à l'issue de l'opération « Nettoyons la nature ». 5 de ces dessins ont été sélectionnés, transformés en affiches et accrochés au printemps 2023 un peu partout dans la zone de loisirs.

La fraîcheur et le naturel des textes et des dessins des enfants inciteront, nous l'espérons, les visiteurs de la zone à ne pas jeter leurs déchets à terre par respect de la nature.



Ce fut ensuite la participation à l'opération « Nettoyons la nature ».



Pour la 6^{ème} année consécutive, le vendredi 22 septembre 2023, le beau temps étant au rendez-vous, tous les élèves, petits et grands, encadrés par leurs professeurs et quelques parents, se sont dirigés vers la zone de loisirs.

Vêtus de chasubles, protégés par des gants et munis d'un sac poubelle, ils ont procédé à un nettoyage minutieux par petits

groupes sans oublier de commenter au passage les textes de leurs dessins.

De retour à l'école, tous ont fait le bilan de la récolte : **10 kg plus une palette en bois en mauvais état !**

C'est encore beaucoup, mais c'est moins que l'année dernière. Les affiches mises en place au printemps auraient-elles été bénéfiques ?



Ce fut enfin l'installation d'un composteur à l'école.

Le mardi 26 septembre à 14h, M. Steeve ROBERT, maître composteur au Grand Chalon, est arrivé avec un composteur qu'il a installé au pied d'un arbre dans la cour.

En présence de Mme PETITJEAN, adjointe et de Mmes GODEY et MENAND, conseillères municipales, il a dispensé aux élèves de CM1/CM2, accompagnés de leur professeur Mme MATTHYS, une formation pour un bon usage du composteur. Toutes les personnes présentes ont été intéressées et attentives. Les 23 élèves **devront dans les jours qui suivent**, s'atteler à la protection du bois et à son embellissement grâce aux pinceaux, à l'huile de lin et à l'huile de coude.

Créer un compost à l'école, c'est mobiliser les élèves autour d'un projet collectif au cœur de l'école. Les plus grands pourront initier les petits.

Le tri des biodéchets devenant obligatoire en janvier 2024, il est important de former les jeunes, dès aujourd'hui, à une bonne pratique du compostage : « on met les déchets de la cantine et de la garderie, les épluchures et déchets de fruits et légumes... ni viande, ni poisson. On peut mettre les rouleaux de papier WC, des mouchoirs en papier et même des feuilles mortes. On arrose régulièrement pour les petites bêtes ».



Ces enfants seront, à leur tour, vecteurs d'informations auprès de leurs familles et ainsi pourront former leurs proches aux bons gestes.

À VOS MARQUES, PRÊTS ? MARCHEZ !

Tout est parti du constat que beaucoup de personnes avait une vraie appétence pour la marche et la randonnée dans le village. Devant cette demande grandissante, il a été décidé sur l'année 2022 de réhabiliter des chemins communaux, à savoir les chemins du lotissement des Hauts de Dracy, derrière le tennis ainsi que celui vers la Clinique Val Dracy. Cette première phase a été confiée à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 58 620 € T.T.C..

Pour la seconde étape, il a été décidé en 2023 de créer deux parcours avec comme point de départ : la salle polyvalente André JARROT. Il est ainsi possible de découvrir ou de redécouvrir la commune grâce à une boucle de 5 km ou pour les plus téméraires par le biais d'une autre de 10 km. Pour ce faire, la commune a mandaté la société PIC BOIS, basée à Brégnier-Cordon (Ain) pour la confection d'un plan mais aussi et surtout pour la création de pictogrammes adaptés permettant de se repérer facilement grâce aux couleurs distinctes des parcours (5 013 € T.T.C.).

Que le promeneur choisisse le parcours intitulé « *À la découverte de Dracy* » (5 km) ou bien celui dénommé « *Le Tour de Dracy* », il pourra, sans sortir de la commune, retrouver tous les éléments remarquables qui font la renommée du village.



LE HAMEAU ÉCLAIRÉ...



Les soirs d'hiver, lorsqu'il fait presque nuit, des écoliers rentrent seuls à la maison et empruntent des itinéraires avec des chemins sans circulation de véhicules. Cependant, un passage était dans le noir complet, ce qui n'est pas rassurant surtout pour des enfants.

De la même manière que nous avons renforcé l'éclairage du chemin François BACHEROT (qui longe le parc de la glacière), nous venons d'installer six bornes led sur le chemin qui permet d'aller de la rue Pierre FOREY, au hameau, à la rue des champs ou encore au clos SAINT PIERRE.

Ce petit passage, qui n'avait pas encore de nom, sera bientôt baptisé « *chemin du hameau* ».

UN NOUVEL ENROBÉ POUR UNE PARTIE DE L'ALLÉE DES MARRONNIERS...

La réfection d'une partie de l'allée des marronniers, longeant les anciens tennis du domaine de l'Orbize, vient clore le programme d'investissements voirie 2023. Les travaux ont été confiés à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 93 600 € T.T.C..

À part cette zone qui était assez dégradée, l'ensemble du domaine est encore en très bon état et ne nécessite pas, à court terme, d'autres projets de rénovation.



FRANC SUCCES POUR « LA DRACYSIENNE » !



Par une très belle journée d'automne, la 30^{ème} édition d'Octobre Rose, campagne nationale de lutte contre le cancer du sein, a débuté sous de bons auspices. Comme les années précédentes, Dracy-le-Fort s'est une nouvelle fois associé à ce mois de sensibilisation en illuminant sa mairie en rose mais aussi en organisant sa propre marche, le dimanche 1^{er} octobre.

Au départ de la salle polyvalente André JARROT, il était ainsi possible de découvrir ou de redécouvrir la commune grâce à un parcours de 5 km ou pour les plus courageux par le biais de celui de 10 km.

Après un échauffement assuré par un préparateur physique du centre orthopédique dracysien et la visualisation d'un film de sensibilisation créé par les docteurs TUETÉY et SAUZEDDE, ce sont 103 randonneurs qui ont répondu présents à l'invitation du C.C.A.S. autour de l'association « *Toujours Femme* », à nouveau présente cette année. Le montant des fonds récoltés s'est élevé à 518 € (dons et participations) qui lui a été intégralement reversé ; une très belle marque de générosité et de bienveillance pour cette noble cause.

Cette matinée était placée sous le signe de la convivialité et surtout de la bonne humeur en présence de Dominique PETITJEAN (adjointe et vice-présidente du C.C.A.S. représentant Olivier GROSJEAN maire et président du C.C.A.S. excusé), de Martial BEUGNET (adjoint), de Marie-Claude PALMACE, de Danièle GODEY, de Mireille MENAND et de Denis VIGIER (conseillers municipaux).



LA BOURSE AUX JOUETS ET MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE ET SA 13^{ème} ÉDITION...

Comme chaque année, le C.C.A.S. dracysien a organisé sa traditionnelle « *Bourse aux Jouets et Matériel de Puériculture* », le dimanche 8 octobre à la salle polyvalente André JARROT.

Dès l'ouverture des portes, de très nombreux curieux sont venus arpenter les stands à la recherche de bonnes affaires vendues par les vingt-quatre exposants

Comme la précédente édition, on pouvait trouver : jeux en tous genre, poussettes, landaus et autres matériels de puériculture... Il y en avait pour tous les besoins. Cette forte affluence a été bénéfique tant pour les exposants que pour les acheteurs.

Les bénéfices (buvette et droits d'inscription) seront par la suite reversés au Relais Bébé des Restos du Cœur au moment des vœux de la Municipalité en janvier prochain.



PLACE À LA CRÉATIVITÉ LORS DE

Yves MOREL

« Né à Louhans, nous avons avec ma famille déménagé à Chalon-sur-Saône où j'ai fréquenté l'école d'art et de dessin pendant 5 ans. En retraite depuis 2007, j'ai retrouvé mes pinceaux avec bonheur. J'ai suivi des cours auprès de Roland GÉNIEUX et de Bernard COURTALON.

Je reste fidèle à l'aquarelle qui est une technique qui m'enthousiasme toujours autant, depuis toutes ces années. »



Annie LEGRAND



« J'ai toujours montré des dispositions pour le dessin, je suis alors allée à l'école d'art de Chalon rue Fructidor. Ayant renoncé en 1966 à intégrer les beaux arts de Besançon pour des raisons professionnelles et familiales, je n'ai jamais cessé de créer. Après avoir essayé plusieurs techniques : huile, acrylique, encre, fusain, aquarelle, je me suis essayée aux sujets en lien avec la marine, les portraits... Aujourd'hui, j'ai une réelle préférence pour l'aquarelle, qui laisse une grande liberté d'expression et de réalisations infinies ».

Jacques DELARCHE

Graveur sur métaux pendant plus de 20 ans, « un besoin de liberté m'entraîne vers une autre voix : la sculpture. De mon atelier, dans mon jardin, sous un appentis en courant d'air naissent de petits assemblages métalliques, je passe de plus en plus à des sculptures chargées en matière où l'objet qui m'a inspiré le mouvement se fait complètement oublier. Ma quête du mouvement m'entraîne vers un art épuré où l'humain prend toute sa place. Mon but : redonner noblesse et vie à cette matière fer, créer de la poésie en trois dimensions, emmener le visiteur dans son propre voyage et tout simplement être heureux en regardant ce que j'ai fabriqué. »



Floranne LUCAS



« Ancienne enseignante, j'aime aller fouiner de ci de là, le plus souvent dans la nature, pour récupérer des objets ou matières qui s'accorderont entre elles. Je privilégie les bois venant de la mer et j'y laisse volontiers d'éventuels grains de sable et petits coquillages accrochés malgré les manipulations. En les touchant j'entends et j'écoute la musique de chaque bout de bois et je continue à les trier, sélectionner, marier pour en créer un ensemble qui soit en meilleure harmonie. Cela peut être dans l'immédiat ou alors mûrir plusieurs jours. »

LA 4^{ÈME} EDITION DES « AUTOMN'ARTS »

Annick BREST

« Native et résidente d'Annecy, je termine mes études d'arts plastiques à Lyon et expose mes peintures depuis 1979.

En 1980, je découvre la peinture sur soie. Réalisant de petits comme de grands formats, je m'oriente aussi vers d'autres techniques picturales. Je sors aussi de mon travail solitaire à l'atelier pour animer des cours de dessin et peinture et m'enrichir au contact d'autrui. En parallèle à la conduite de projets d'école, d'événements institutionnels, des créations, j'ai concouru, réussi et reçu le titre de Meilleur Ouvrier de France, option peinture sur soie. »



Gérard POURREZ



Givrotin depuis 40 ans, ses passions « ont toujours été la randonnée, la haute ou moyenne montagne, la voile en mer, les voyages... Egalement choriste et après avoir pratiqué la sculpture sur bois, j'ai basculé vers l'aquarelle, après avoir appris avec Roland GÉNIEUX.

Mes sujets favoris sont puisés dans mes passions, les voyages bien sûr et quelques portraits. »

Pascal MICHELOT

Passionné de coquillages, Pascal MICHELOT, artisan d'art nacrier en a fait son métier depuis 23 ans. Toutes les nacres utilisées sont issues de la culture perlière en Polynésie, Australie, Nouvelle-Zélande... Il propose de véritables merveilles allant des bijoux aux figurines en passant par les lampes et autres objets fantastiques. Il est d'ailleurs possible de l'observer en plein travail, afin de vous montrer le polissage, la découpe et la sculpture des nacres.



Il œuvre également pour la décoration-restauration d'objets anciens à base de nacre.

Bernard DENIS



Spécialisé dans la réalisation de bibelots colorés, en résine ou en plâtre, souvent à partir d'objets récupérés, cet artiste chalonnais relooke avec des collages de bagues de cigare, de timbres, de billets de banque... Son art s'exprime par la création de figurines sophistiquées, de tableaux d'objets innombrables les uns à côté des autres (petites voitures, verrines, flotteurs de pêche...).



Lors de son mot d'accueil, le maire Olivier GROSJEAN a tenu à remercier les artistes pour leur « présence, leur confiance également mais aussi et surtout pour l'immersion qui est proposé aux visiteurs dans votre sphère créative. Il est à présent temps comme le disait si bien Pablo PICASSO, ce célèbre artiste qu'on ne présente plus, que « l'art lave notre âme de la poussière du quotidien ». Prenons le temps d'observer les œuvres exposées, d'être surpris, admiratif, dérouté parfois voire même être bousculé dans nos certitudes ». Une nouvelle édition se prépare déjà...

UN NOUVEL ESPACE À LA BIBLIOTHÈQUE...



Dans une bibliothèque, difficile de faire cohabiter les étagères de livres et les espaces de lecture qui se réduisent au fur et à mesure des nouvelles parutions.

Une plateforme a été construite au 1^{er} étage permettant, après un réaménagement complet de la salle de lecture, de créer un espace « petite enfance » au rez-de-chaussée.

Ainsi, les entreprises JENVRIN, VAGINET et FLEC se sont relayées durant les vacances de la Toussaint pour que tout puisse être opérationnel pour novembre.

C'était avec une joie non dissimulée que la Municipalité accueillait pour cette 4^{ème} édition les artistes comme les visiteurs du 14 au 15 octobre. Durant ce week-end, le seul mot d'ordre était **créativité**. Elle était d'ailleurs dans chaque recoin de la salle polyvalente, où comme l'automne qui se pare progressivement de couleurs dorées, orangées ou rouges, les Automn'arts ont regorgé de surprises et d'univers à découvrir où se mêlaient sculptures, peintures, nacres ou encore bois flottés.



LA SACRISTIE RENOVÉE...

Le plafond de la sacristie tombait en décrépitude. Les poutres étaient vermoulues et tout menaçait de s'effondrer. La commune se devait d'entretenir cet édifice, pièce majeure du patrimoine bâti.

Nous avons donc remis en état le plafond de ce lieu très utile pour le curé. Les poutres ont été remplacées, 30 cm de laine de verre ont été posés pour isoler puis, un faux-plafond en BA13 est venu recouvrir les poutres. Un éclairage led a également été installé en remplacement de l'abat-jour en porcelaine et de son alimentation en fil de coton.



105^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE



Le 11 novembre 1918, rappelons-nous humblement que c'est dans la clairière de Rethondes que le maréchal FOCH a apposé sa signature sur la convention d'armistice et que, dans cette heure terrible, à l'appel du carillon des églises et des beffrois, dans le silence des canons qui se sont tus, coulent à travers tout le pays des larmes de soulagement et de fierté. Le 11 novembre n'est plus seulement une date, il est devenu le souvenir du lourd tribut payé au nom de la liberté.

Ce 105^{ème} anniversaire a été commémoré comme il se doit sous un beau soleil automnal, en présence de la Municipalité, des habitants et des enfants.

Après le traditionnel « garde à vous », Olivier GROSJEAN, maire, et deux élèves ont déposé ensemble une gerbe tricolore au pied du monument aux morts. Les noms des victimes civiles et militaires ont été appelés, l'un après l'autre, avec dignité. Après que la sonnerie aux morts a retenti, une minute de silence a été ensuite observée pour rendre hommage à tous ces combattants, morts pour la France, qui trouvent le repos dans nos mémoires à jamais reconnaissantes. Cette journée est dédiée à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur le sol français comme en opérations extérieures.

L'édile dracysien a donné ensuite lecture du message de M. Sébastien LECORNU, ministre des armées et de Mme Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.



La « Marseillaise » chantée par l'assistance est venue clore cette commémoration, empreinte de solennité et de recueillement.



À l'issue de celle-ci, le vin d'honneur a été offert par la Municipalité, dans la salle du conseil.

Pour cette commémoration, M. Jean-Claude WURTZ, aux côtés du drapeau des anciens combattants, a revêtu pour l'occasion l'uniforme porté par les soldats français de juin 1915.



Extraits des lettres de soldats lus par les enfants :

« **8 septembre 1914** : Ma petite fille, Marie, tu es née hier, je ne t'ai pas vue et pourtant je te connais déjà. Cela ne devrait jamais exister, un père n'ayant jamais vu sa fille. La guerre n'est pas comme dans les histoires que je racontais à ton frère. D'ailleurs, je ne veux plus jamais raconter ces histoires. Ton oncle est avec moi, il n'aime pas écrire mais il voudrait pouvoir te parler. On va bien, nous ne sommes pas blessés. Depuis deux jours, les hommes tombent un par un dans la boue, n'ayant même droit à des sépultures dignes d'eux. Nous vivons dans une quotidien de sang et de terre. Nous sommes des morts vivants, ensevelis vivants sous la terre. Elle nous recouvre entièrement. Elle est omniprésente, dans nos habits, nos paillasses, et même dans notre nourriture. La guerre est un cauchemar qui semble infini. »

« **26 février 1916** : Ma très chère, je profite de ces deux jours de repos pour écrire. Ici, ce n'est pas agréable, c'est un enfer. Surtout sans vous. Hier, j'ai participé à la plus grosse offensive... Il fallait escalader, enjamber, ramper, courir, sauter et j'en passe ! La moitié de mon régiment est mort, et sur cette dernière moitié restant, la moitié au moins est blessée. La vie dans les tranchées est terrible, nous régulièrement assaillis et harcelés par les tirs d'obus. Il pleut beaucoup donc nous sommes sales comme tu ne m'y autoriserais jamais. Mes cheveux sont pleins de poux et on ne se rase plus. J'ai appris qu'on nous surnommait « les poilus ». Les balles sifflent aussi vite que les vies s'éteignent. »

« **11 novembre 1918** : Chère maman, je t'envoie cette lettre parce qu'il y a des bonnes nouvelles et des mauvaises. Je suis très content de vous dire que la guerre est finie, mais je crois que tu le savais déjà grâce aux cloches qui sonnent. Mon moral est bon. J'espère que pour toi et la famille, ça va bien. Je suis sale, mal habillé, je pue et j'ai maigri. J'ai touché toutes les armes et ça m'a impressionné. Je t'annonce que parmi les vingt mille morts, il y a Benjamin, mon frère, qui a été tué par les gaz asphyxiants. Moi, je suis blessé à la jambe, à la main et au ventre. Au revoir maman, à bientôt, tu me manques. »



Les principales dépenses 2023

Investissements éligibles à la récupération de la TVA

VOIRIE

- Réfection d'une partie de la rue du Buet : 70 000 €
- Transformation des lanternes d'éclairage public en led : 31 500 €
- Réfection complète de la voirie du chemin du Moulin Gaillard : 38 400 €
- Réfection d'une partie de l'allée des Marronniers : 93 600 €

BÂTIMENTS

- * Agrandissement de l'espace de lecture de la bibliothèque : 13 000 €
- * Passage en led des 11 projecteurs suspendus de la salle polyvalente : 4 200 €
- * Réfection de la sacristie (plafond isolant et fenêtre) : 15 200 €
- * Création d'un abri pour le tracteur communal : 5 700 €
- * Remplacement cadrans des horloges : 5 300 €

ÉQUIPEMENTS DIVERS

- Acquisition d'un enregistreur de vidéoprotection : 2 500 €
- Installation d'un nouveau système de vidéoprotection en zone de loisirs : 7 200 €
- Renouvellement des motifs lumineux de fin d'année : 6 000 €
- Remplacement d'une toile d'ombrage en zone de loisirs : 2 700 €

ACTIONS PETITE ENFANCE / SCOLAIRE

- ✂ Réfection de l'agorospace du groupe scolaire : 18 000 €
- ✂ Travaux sur les sanitaires du groupe scolaire : 6 500 €
- ✂ Installation de stores pour l'espace périscolaire : 5 550 €

MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES

- ⇒ Acquisition d'un broyeur à branches : 37 800 €
- ⇒ Remplacement d'une tondeuse autoportée : 2 130 €
- ⇒ Acquisition d'un souffleur électrique : 1 220 €
- ⇒ Acquisition d'une débroussailleuse thermique : 1 200 €

CULTURE / ENVIRONNEMENT

- ◆ Réfection de l'agorospace de la zone de loisirs : 32 300 €
- ◆ Installation de la signalétique des chemins pédestres : 4 900 €
- ◆ Acquisition de 6 agrès fitness pour la zone de loisirs : 6 600 €



Demandez
votre
**CARTE
D'ACCÈS**
aux déchetteries



Depuis le 3 avril 2018, les déchetteries du Grand Chalons sont équipées d'un système d'accès par carte magnétique.

Pourquoi contrôler l'accès aux déchetteries ?

Le Grand Chalons consacre chaque année 2,7 millions d'euros au fonctionnement de ses déchetteries. Contrôler l'accès permet de réserver leur usage aux grands-chalonnais, et donc d'améliorer la qualité du service au profit de ceux qui le financent.

Sur www.legrandchalons.fr

Remplissez le formulaire en ligne. Votre carte vous sera expédiée.
Rubrique "Déchets"

Par courrier

Remplissez et renvoyez le formulaire ci-joint et un justificatif de domicile. Votre carte vous sera expédiée.

Le Grand Chalons
Service Gestion des déchets
1, rue Paul-Sabatier
71100 Chalons-sur-Saône

Au service Gestion des déchets

Déposez le formulaire rempli et les justificatifs. Votre carte vous sera expédiée.

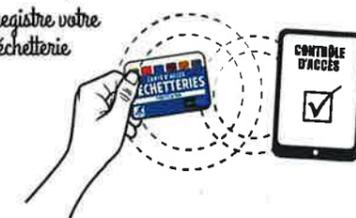
16, rue Louis-Jacques Thénard
à Chalons-sur-Saône
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h

COMMENT ÇA MARCHE ?

1 Présentez votre carte à la borne d'entrée de la déchetterie



2 Un logiciel enregistre votre passage à la déchetterie



3 Déposez gratuitement vos déchets et bénéficiez des conseils du gardien



Yvon



TÉLÉCHARGEZ l'application DE COVOITURAGE du Grand Chalons

Téléchargez dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play



Objet de la demande	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Observations
Carte Nationale d'Identité	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal, Buxy ou Saint-Rémy	1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile (de moins de 3 mois), ancienne CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation (si CNI périmée depuis plus de 2 ans)	En cas de renouvellement pour perte ou vol : déclaration + timbre fiscal de 25 € Présence du demandeur obligatoire
Passeport	Mairie de Chalon-sur-Saône, Chagny, Châtenoy-le-Royal ou Buxy	1 photo d'identité, justificatif de domicile, CNI, extrait d'acte de naissance avec filiation, ancien passeport, timbre fiscal approprié.	Présence du demandeur obligatoire
Légalisation de signature	Mairie du domicile	CNI ou passeport, document à signer	Présence du demandeur obligatoire pour authentifier sa signature
Extrait d'acte de naissance	Mairie de naissance	Date de naissance, CNI, livret de famille (selon le cas)	En cas de demande par courrier : enveloppe timbrée au nom et adresse du demandeur
Extrait d'acte de mariage	Mairie du mariage	Date du mariage, CNI, livret de famille	
Extrait d'acte de décès	Mairie du décès ou mairie du domicile du défunt	Date du décès, NOM/Prénom du défunt (NOM de jeune fille pour les femmes mariées)	
Carte grise	La demande d'immatriculation peut être effectuée directement auprès du professionnel qui vous vend le véhicule. À défaut, vous pouvez vous-même effectuer la demande en ligne en utilisant le téléservice sur le site internet du service-public.fr . ATTENTION : Il n'est désormais plus possible de demander une carte grise auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture.		



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les modalités de gestion des listes électorales ont évolué avec l'entrée en vigueur du **Répertoire Électoral Unique (REU)**. Avec sa mise en place, les démarches d'inscription sont simplifiées et la date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

Les électeurs qui le souhaitent **pourront s'inscrire jusqu'à 6 semaines avant le premier tour du scrutin** organisé en remplissant les formulaires disponibles au secrétariat de mairie

ou encore en le faisant par internet (www.service-public.fr). Il sera également possible pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale (inscrit ou non sur une liste communale) directement en ligne en se rendant sur le site www.service-public.fr.

	Déclaration Préalable (DP)	Permis de Construire (PC)
Travaux concernés	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Les travaux sur une petite surface : constructions dont l'emprise au sol ou la surface plancher est supérieure à 5 m² et répondant aux critères cumulatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> - une hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 m ; - une emprise au sol inférieure ou égale à 20 m² ; - une surface de plancher inférieure ou égale à 20 m². ◆ Un changement de situation : transformation d'un garage ou d'un local commercial en pièce d'habitation sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ; ◆ Des travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment extérieur : remplacement d'une porte, création d'une nouvelle fenêtre, pose d'une climatisation, pose de panneaux photovoltaïques, réfection de la toiture, ravalement de façade, piscine... ; ◆ Pose d'une clôture et ravalement de façade ; ◆ Les travaux sur une construction existante : tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol inférieure à 40 m². 	<ul style="list-style-type: none"> ● Les travaux créant une nouvelle construction : une construction est dite nouvelle si elle est indépendante de tout bâtiment existant (maison, annexe...) et si elle est supérieure à 20 m². ● Les travaux sur une construction existante : (agrandissement d'une maison) tous les travaux qui ajoutent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m². ● Un changement de situation : transformation modifiant la structure porteuse ou la façade du bâtiment, ou portant sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.
Formulaires	⇒ Disponibles en mairie ; ⇒ Téléchargeables sur le site : www.service-public.fr	
Dossier	<ul style="list-style-type: none"> - Cerfa ; - Plan de situation ; - Plan de masse (avec les cotes) ; - Plan en coupe (avec les cotes) ; - Plan de façades ; - Photos de loin ; - Photos sans le projet (avant) ; - Photo avec insertion du projet (après) ; - Notice descriptive. 	<p>2 exemplaires au minimum seront à déposer à la mairie du lieu du projet (remise d'un récépissé de dépôt) .</p> <p>Avant tout dépôt et pour plus de renseignements concernant le nombre d'exemplaires, merci de contacter le secrétariat.</p>
Délais d'instruction	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 1 mois ; ◆ 2 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. 	<ul style="list-style-type: none"> ● 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes ; ● 3 mois pour les autres projets ; ● 4 mois si le bâtiment est inséré dans un périmètre soumis à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

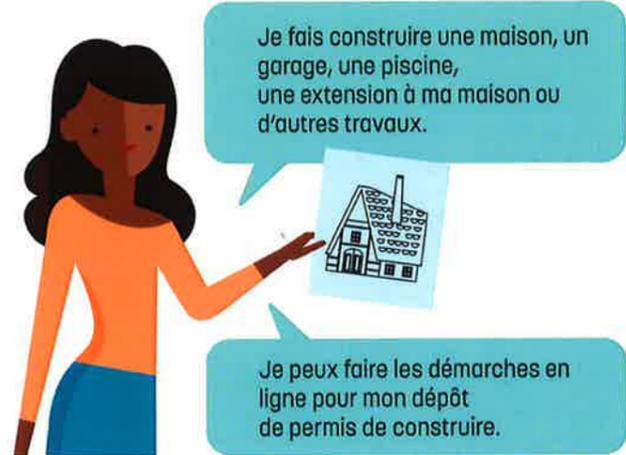
En cas d'incertitude, n'hésitez pas à contacter la mairie qui pourra vous conseiller et vous aider dans vos démarches pendant les horaires d'ouverture du secrétariat (de 13h30 à 17h30 et de 9h00 à 12h00 le samedi).

LE GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) pourront être déposées sous forme numérique.

Le dépôt sous format papier sera néanmoins toujours possible.

Dracy-le-Fort, avec le soutien du Grand Chalon, met en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) pour réceptionner les dossiers d'autorisation d'urbanisme en version numérique.



1 Je me rends sur le site internet du GNAU
gnauchalonnais.operis.fr

Je me connecte
- soit en créant un compte
- soit en utilisant mon compte France Connect

2 Je choisis le type de dossier que je veux créer :

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable
- déclaration préalable de lotissement
- déclaration préalable pour maison individuelle
- permis d'aménager
- permis de construire
- permis de construire pour maison individuelle
- permis de démolir

3 Dès l'enregistrement de mon dossier sur le GNAU, je reçois un Accusé d'enregistrement électronique (AEE).

Votre commune sera ensuite informée du dépôt d'un dossier et délivrera l'**Accusé de réception électronique (ARE)** avec un **numéro de dossier**.

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction du permis sera celle de l'**Accusé de réception électronique (ARE)**.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
veuillez contacter votre mairie.

SUEZ, acteur de l'eau et employeur local

En Saône-et-Loire, nous sommes 140 collaborateurs SUEZ qui préservons l'eau. Depuis plus de 160 ans, nous apportons des services essentiels pour protéger et améliorer la qualité de vie, face à des défis environnementaux grandissants. Nous permettons à nos clients de fournir l'accès à des services d'eau et de déchets, par des solutions innovantes et résilientes.

Votre agence
24 rue Professeur Leriche CS 90140
71104 Chalon-sur-Saône Cedex

⇒ **Accueil client :**
les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h

⇒ **Service client :**
0 977 408 408*
www.toutsummeau.fr

*appel non surtaxé

Nous recrutons des femmes et des hommes dans les métiers de l'eau et de l'assainissement en CDI, CDD, intérim, alternance, stage : rejoignez-nous sur www.suez.fr/carrieres !

- Travaux routiers, publics et particuliers
- Aménagement accès villas
- Équipement collectifs, terrassement, assainissement
- Emulsion de bitume, matériaux enrobés

Parc d'Activités La Tuilerie
71640 DRACY-LE-FORT

☎ : 03 85 98 94 94 / Fax : 03 85 98 94 98

L'équipe municipale remercie sincèrement les annonceurs qui ont choisi de communiquer dans ce bulletin.

Mansuy Funéraire

Nous nous chargeons de tout - Organisation complète des obsèques

- POMPES FUNÈBRES 24H/24 - 7J/7
- CHAMBRE FUNÉRAIRE À BUXY ET À DRACY-LE-FORT
- PREVOYANCE OBSÈQUES
- MARBRERIE

Pose d'un monument
(dans un rayon de 50 km sans supplément)
N° habilitation 2016-71-54

64 A, Route d'Autun 71640 DRACY-LE-FORT 03 85 91 32 93	35, Rue de la République 71640 GIVRY 03 85 44 53 01	Route de Chalon 71390 BUXY 03 85 92 15 02
--	---	---

Site internet : www.mansuy-funeraire.fr



UNITEC SYSTEME



ALARME INTRUSION



VIDÉO PROTECTION



CONTRÔLE D'ACCÈS



RÉSEAU CUIVRE & FIBRE OPTIQUE



TÉLÉPHONIE



SÉCURITÉ HOSPITALIÈRE



VISITEZ NOTRE SITE INTERNET

WWW.UNITEC-SYSTEME.FR

11, départementale 906
71240 Saint-Loup-de-Varennes

03 39 30 65 49

contact@unitec-systeme.fr